LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

MONTRÉAL, LUNDI **20** OCTOBRE 1980,
96e ANNÉE, no 246, **48** PAGES, **4** CAHIERS

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75 — ÉDITION NATIONALE LUNDI AU SAMEDI $2.00 — ABITIBI-TÉMISCAMINGUE LA TUQUE 30¢

Profitez des subventions gouvernementales
ISOLATION B.H.
Depuis 19 ans!
Mousse Rapco — Laine soufflée — Urethane
Estimation gratuite 661-6050—322-8883

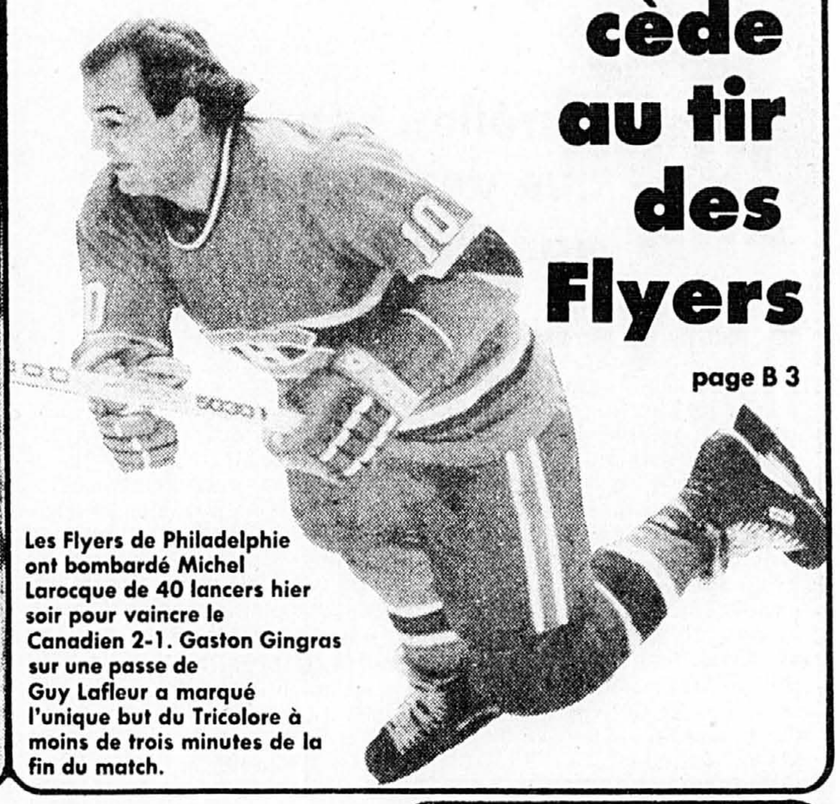


LES PHILLIES EN AVANCE

McGraw plus fort que les Royals

page B 1

Le solide releveur Tug McGraw a encore permis aux Phillies de l'emporter 4 3 hier à Kansas City.



40 LANCERS

Le Canadien cède au tir des Flyers

page B 3

Les Flyers de Philadelphie ont bombardé Michel Larocque de 40 lancers hier soir pour vaincre le Canadien 2-1. Gaston Gingras sur une passe de Guy Lafleur a marqué l'unique but du Tricolore à moins de trois minutes de la fin du match.

Le troc des otages: c'est non!

Pas question de retirer d'Arabie Saoudite les radars volants américains. Le secrétaire d'État américain Edmund Muskie a refusé hier de lier la libération des otages américains en Iran au retrait des Awacs, soulignant que les États-Unis ne feront rien de contraire à leur intérêt national et à leur honneur. Il a ainsi découragé les spéculations sur un accord imminent dans l'affaire des otages, provoquées par la venue du premier ministre iranien Ali Radjai à New York.

page A 9



photo Sipa, LA PRESSE

QUÉBEC DONNERA L'EXEMPLE AUX MUNICIPALITÉS

LÉVESQUE PRÔNE L'AUSTÉRITÉ

■ Le premier ministre René Lévesque a lancé un appel en faveur d'une compression des dépenses dans le monde municipal. S'adressant à plus de 2000 maires et conseillers municipaux réunis à Québec, le premier ministre a déclaré que les administrations publiques, y compris celle du gouvernement provincial, doivent cesser d'écraser le contribuable. C'est une invitation pressante à instaurer un «régime volontaire d'austérité» que M. Lévesque a lancée, soulignant que son propre gouvernement va donner l'exemple en maintenant une croissance zéro dans la fonction publique. «Le temps est venu, de dire M. Lévesque, d'avoir le courage de changer nos habitudes et d'apprendre à vivre selon nos moyens.»

page A 3

ÉDITO

M. PARIZEAU ET SA MISSION IMPOSSIBLE

PAR IVAN GUAY

page A 6

LA COPROPRIÉTÉ

Un nouvel élan en hauteur au Québec

page D 2

LE BOOMERANG DE LA TURQUIE

page A 3

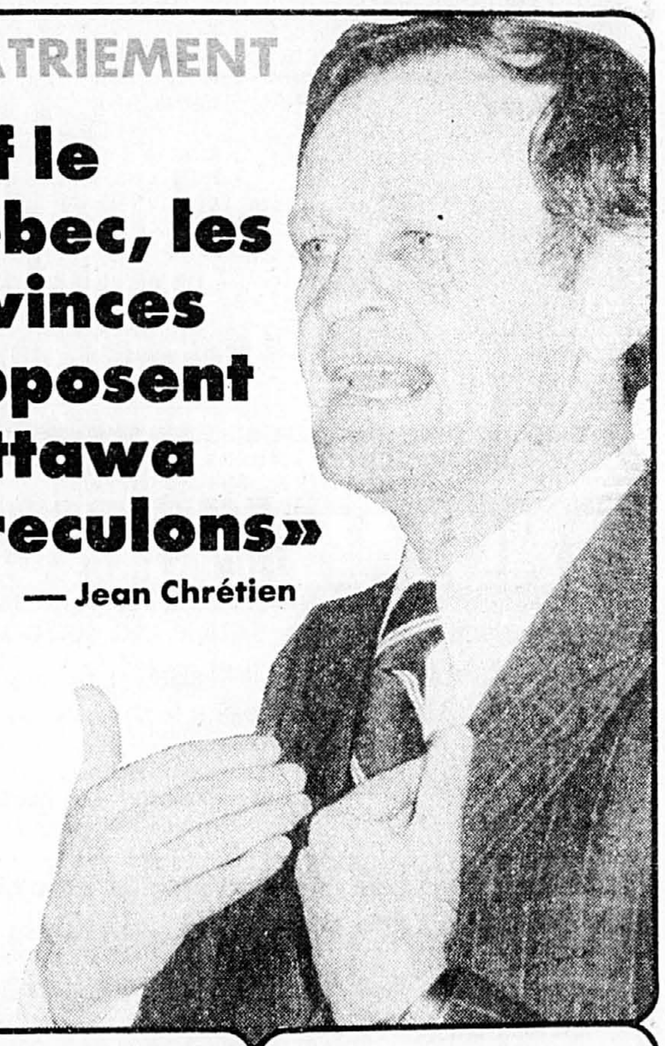
Notre collaborateur Robert Pouliot fait aujourd'hui le point sur les conséquences de la guerre irano-irakienne sur la Turquie, sur son économie chancelante, sur l'après coup d'État militaire et sur l'armement désuet de ce pays.

RAPATRIEMENT

Sauf le Québec, les provinces s'opposent à Ottawa «à reculons»

— Jean Chrétien

page A 2



photothèque LA PRESSE

ANTICOSTI UN PARADIS PERDU

page C 1



Le viol

LE POINT

«DÉSEXUALISER LE VIOL SANS LE DÉDRAMATISER»

■ Jusqu'en 1977, à Montréal, toutes les femmes violées, ou plutôt toutes celles qui ne cachaient pas leur humiliation, étaient examinées par un médecin de la morgue. Le traitement des cas de viol se fait aujourd'hui dans un cadre moins morbide, en milieu hospitalier. Cela peut sans doute expliquer le nombre croissant des viols «enregistrés».

Depuis octobre 1977, Montréal compte quatre centres hospitaliers désignés pour accueillir les victimes d'assaut à caractère sexuel. Si celles-ci sont des adultes ou des enfants francophones, c'est à l'Hôtel-Dieu ou à l'hôpital Sainte-Justine qu'elles sont traitées, tandis que le General Hospital et le Children's Hospital reçoivent respectivement les femmes et les enfants anglophones.



HUGUETTE ROBERGE

À l'Hôtel-Dieu, une centaine de femmes francophones ont été reçues à l'urgence après avoir subi un viol au cours des huit premiers mois de cette année, ce qui laisse prévoir que la clientèle globale pour l'année 1980 doublera celle de l'an dernier qui était de 70 cas enregistrés.

Selon les deux médecins affectés à la clinique du viol de l'Hôtel-Dieu, les Drs Danielle Michaud et Danielle Rousseau, il est très difficile, voire impossible, de brosser un portrait type de la victime d'assaut sexuel.

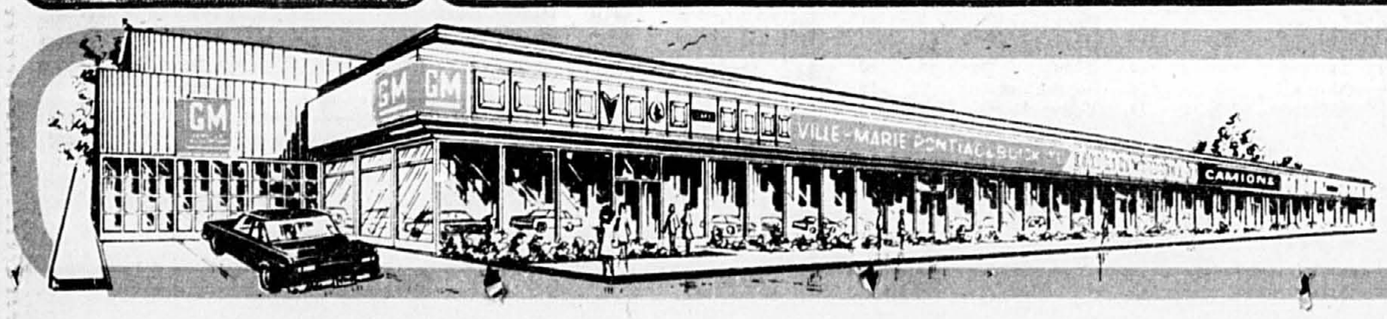
«Nous avons vu des femmes dont l'âge varie de la fin de la puberté à 75 ans, des femmes de toutes conditions et statuts sociaux... Des belles, des laides, des fortes, des faibles...»

Mythe à démolir, celui de la victime «provocante», l'irrésistible sirène de 20 ans dont l'innocence fera toujours doute!

voir VIOL en page A 4

SOMMAIRE

Annonces classées: C 9 à C 11, D 5 à D 8
Arts et spectacles:
— Informations: C 5 à C 7
— Horaires: C 7
Bandes dessinées: D 10
Carrières et professions: D 4
Décès, naissances, etc.: D 9
Économie: D 1 à D 3
Êtes-vous observateur?: D 6
FEUILLETON:
L'Alternative du diable: C 10
Horoscope: D 10
Jardins et maisons: D 8
Le monde: A 9
Météo: A 2
Mot mystère: D 10
Mots croisés: D 10
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: C7
Sports: B 1 à B 9
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1



PONTIAC BUICK GMC

VILLE-MARIE
à deux pas du stade Olympique

le Salon du choix et de l'économie

RÉSULTATS DU HOCKEY
SAMEDI: Canadien 4, Vancouver 1
DIMANCHE: Canadien 1, Philadelphie 2

NOTES POLITIQUES



Jacques Bouchard Pierre Gravel

Chrétien convaincu que des provinces vont reculer

Le ministre de la Justice dans le gouvernement fédéral et responsable du dossier constitutionnel, **Jean Chrétien,** a affirmé hier que cinq des six provinces qui ont décidé d'aller devant les tribunaux pour contester l'intention de Trudeau de rapatrier unilatéralement la constitution, posent ce geste à «reculons». Lors d'un discours prononcé hier devant une cinquantaine de jeunes libéraux responsables des comtés de Montréal, Jean Chrétien a même affirmé qu'il avait été consulté au cours des derniers jours par des procureurs généraux de certaines provinces. Cependant, interrogé à ce sujet après son allocution, il a quelque peu bredouillé pour expliquer qu'il ne pouvait nommer aucun nom ni aucune province, pour finalement avouer, qu'il en était personnellement parvenu à la conviction qu'il était possible de négocier certains arrangements avec des provinces. Evidemment dans ces propos, Jean Chrétien exclut le «Québec qui a un gouvernement séparatiste»!

Le député de Laviolette a aussi ajouté qu'il «sentait que les objections des provinces étaient moins évidentes maintenant qu'il y a un mois», surtout en ce qui concerne l'enchâssement des droits dans une nouvelle constitution. Mais il devait poursuivre qu'il ne savait pas exactement ce que les provinces décideront de faire. De toute manière, a-t-il souligné, les libéraux s'attendent à un appui du Nouveau parti démocratique en Chambre, que quatre provinces appuient déjà la stratégie Trudeau, atteignant ainsi un bon 50 pour cent de la population favorable au projet, qui donnera, s'il se réalise «plus de droits aux provinces qu'ils en ont actuellement alors que le pouvoir juridique se trouve techniquement à Londres, même si le gouvernement anglais ne l'utilise pas pour des questions politiques évidentes».

Choquette défonce la porte chez les libéraux

«L'enfant prodigue est de retour au bercail libéral.» C'est ainsi qu'en rappelant également une autre parabole évangélique de la «brebis égarée», que le président du comité pour la nomination de **Jérôme Choquette,** à la réunion d'investiture dans le comté d'**Outremont** qui aura lieu mardi, **Paul Vaillancourt,** a annoncé officiellement, hier, que le bulletin de présentation de l'ex-ministre sous l'administration **Bourassa** avait été remis à l'actuel chef du PLQ, **Claude Ryan.** Celui qui avait claqué les portes du PLQ en 1975 pour fonder avec l'ex-député créditiste de Beauce-Sud, **Fabien Roy,** le Parti national populaire, a, avant de prendre sa décision, consulté son ancien patron Robert Bourassa. C'est d'ailleurs avec la bénédiction de ce dernier qu'il s'est rendu, vendredi dernier, à la centrale libérale de la rue Gilford, en fin d'après-midi, pour prendre possession de son bulletin de présentation et avoir une courte conversation «de 8



Jean Chrétien



photo Armand Trottier, LA PRESSE

Jérôme Choquette

à 10 minutes» avec Claude Ryan. Jérôme Choquette a qualifié cet entretien de fort correct et «d'amical», en précisant que Claude Ryan lui avait même souhaité «bonne chance».

Mais tout le monde sait que le chef du PLQ ne désire nullement le retour en politique de l'ancien ministre de la Justice, et il l'a d'ailleurs fait savoir publiquement et de façon mordante par le président du PLQ, **Larry Wilson.** Ce dernier avait notamment déclaré qu'il n'était pas question qu'il accepte le retour de cette «brebis» dans le PLQ après son attitude négative manifestée en 1975. Il avait alors sévèrement critiqué le PLQ, l'administration dont il faisait partie, en ce qui concernait précisément l'adoption de la loi 22, première législature reconnaissant le français comme langue officielle au Québec. Depuis ce temps, a noté Jérôme Choquette, il y a eu réconciliation avec Robert Bourassa et il entend servir «loyalement» le nouveau chef Claude Ryan, ce qui semble semer les doutes dans l'esprit de plusieurs.

Retour justifié

En rappelant ses réalisations dans le domaine judiciaire, Jérôme Choquette soutient que son retour est justifié par la question constitutionnelle qui sera «incontestablement un sujet important de débats autant à l'Assemblée nationale que dans le public et devant les tribunaux.» Mon expérience d'avocat et de ministre de la Justice pourra être un apport utile. Je déclare que je partage l'avis déjà exprimé par M. Ryan à ce sujet et de ce fait, je me sens donc bien à l'aise de le rejoindre». A la convention demain, il devra affronter deux cancicats, soit MM. **Pierre Fortier** et **Paul-André Tétreault.**

Pas de reprise de la session le 28

Contrairement à ce qui a été plusieurs fois mentionné par divers observateurs politiques, la reprise de la session de l'Assemblée nationale n'aura pas lieu le mardi 28 octobre.

Réuni samedi au Mont-Gabriel, le comité ministériel des priorités du gouvernement Lévesque a envisagé plusieurs hypothèses à ce sujet qui seront étudiées demain par le premier ministre Lévesque et les chefs des partis d'opposition. Selon un ministre participant à la rencontre de samedi, on a cependant d'ores et déjà écarté la date du 28 octobre parce qu'on s'attend à ce que le ministre fédéral des Finances choisisse cette date pour enfin déposer un budget qui se fait attendre depuis deux ans.

En outre, on a tenu compte du fait que le débat télévisé **Carter-Reagan** également prévu pour le même jour, retienne une large part de l'attention du public, même au Québec et au Canada. Comme le gouvernement Lévesque estime que la reprise de la session sera le déclenchement formel d'une bataille rangée contre Ottawa, on tient à y ménager le plus de retentissement possible dans les media d'information.

Au terme de la réunion du Mont-Gabriel, le premier ministre Lévesque a indiqué que l'Assemblée nationale pourrait être convoquée encore plus tôt qu'on ne l'a prévu samedi, c'est-à-dire possiblement dès cette semaine, s'il apparait nécessaire de faire adopter une loi spéciale pour régler les conflits scolaires présentement en cours à Trois-Rivières et dans le «west-island» de Montréal.

M. Lévesque a de plus implicitement confirmé son intention de procéder prochainement à un remaniement ministériel en expliquant qu'il allait s'entretenir bientôt avec les ministres **Jacques Couture** et **Guy Joron** au sujet de leur prochain retrait du gouvernement.

Le torchon brûle chez les libéraux

Le torchon commence à brûler sérieusement au sein du Parti libéral. Et le chef **Claude Ryan** n'aime vraiment pas ça. Après l'élection de **Jean-Claude Rivest** dans Jean-Talon, contre la volonté de M. Ryan, la disponibilité notoire, et lancinante pour le leader libéral, de l'ex-premier ministre **Robert Bourassa** qui gagne sur lui en popularité et qui continue à se faire offrir des comtés, la tentative de coup de force demain soir dans Outremont de l'ex-ministre **Jérôme Choquette,** la contestation ouverte de son autorité par les dirigeants libéraux du comté de Chauveau à Québec, voici que c'est l'exécutif du PLQ du comté de Groulx, à Sainte-Thérèse, qui n'accepte pas sans rouspéter le choix du poulain de M. Ryan, **Nolan Filiatrault** comme candidat officiel du parti lors des prochaines élections. A la suite des récriminations publiques des supporters de l'ex-ministre **Denis Hardy,** défait par **M. Filiatrault,** M. Ryan a adressé une sévère lettre de blâme à l'exécutif local qu'il accuse d'avoir utilisé des fonds du parti pour payer un sondage démontrant la popularité de M. Hardy.

L'accumulation de ces incidents, sans compter ceux qui n'ont pas été étalés sur la place publique ou qu'on a réussi à régler tant bien que mal à l'insu des journalistes, comme dans Vaudreuil et Fabre, risque si elle devait se poursuivre, d'affaiblir l'autorité du chef actuel **Claude Ryan** et mettre en relief l'habileté qu'avait son prédécesseur **Robert Bourassa** pour garder à son parti une image d'unité et d'harmonie qu'il est en train de perdre.

Pétition demandant aux syndicats de marcher sur Ottawa pour dénoncer le projet Trudeau

Les provinces qui s'opposent au rapatriement unilatéral de la constitution que s'apprête à mettre en branle le premier ministre Pierre Trudeau pourraient recevoir un appui

PAUL ROY

inattendu de la part du mouvement syndical québécois.

Réunis à Montréal toute la journée, samedi, près de 200 militants syndicaux ont en effet résolu à l'unanimité de lancer une pétition invitant leurs centrales à organiser une marche sur Ottawa pour protester contre le «coup de force» fédéral.

«Si les trois centrales embarquent, c'est 100,000 personnes qui vont marcher sur Ottawa», d'affirmer Normand Guèvremont, organisateur du «Rassemblement national contre le plan Trudeau» qui avait lieu samedi.

Le syndicaliste de la CSN admet cependant qu'il faudra faire vite: «D'ici à un mois, explique-t-il, puisque Trudeau a promis qu'il agirait avant décembre.»

La pétition doit donc commencer à circuler dès aujourd'hui dans les lieux de travail, d'enseignement, etc.

Les participants à la rencontre de samedi demandent en outre au chef du Nouveau parti démocratique, Ed Broadbent, de réviser sa position et de s'opposer énergiquement au plan Trudeau. Les syndicalistes québécois inviteront donc des députés et militants néo-démocrates à faire pression sur leur chef. Ils tenteront en outre d'obtenir l'appui des dirigeants syndicaux des autres provinces pour donner plus de poids à ces pressions. On sait que le NPD est très proche du mouvement syndical canadien.

Pour ce qui est de la marche sur Ottawa, elle pourrait vraisemblablement avoir lieu en novembre. En 1976, une marche organisée pour protester contre le gel des prix et des salaires avait rassemblé quelques dizaines de milliers de Canadiens sur la colline parlementaire.

Participaient également à la rencontre de samedi quelques figures connues du monde syndical dont Théo Gagné (Métallos-FTQ), Michel Bourdon (CSN et candidat défait à l'investiture péquiste dans le comté de Maisonneuve), Jean Baillargeon (dirigeant de l'ex-Meoui), Hélène David (syndicaliste) et Micheline Roy (Alliance des professeurs de Montréal-CEQ).

INSTRUCTION INDIVIDUELLE EN PETITS GROUPES
OU EN PRIVÉ À TOUS LES NIVEAUX

ANGLAIS/FRANÇAIS

ESPAGNOL, ALLEMAND, ITALIEN, ETC. SUR DEMANDE

• 4 SEMAINES — Coût: $215 — INTENSIF: 4h par jour — Début le 3 novembre

• 10 SEMAINES — Coût: $165 — 2 fois par semaine — Votre choix de l'heure et du jour — Début chaque semaine

Inscription: $20 - Cours déductibles de l'impôt

GALOIS®
ÉCOLE DE LANGUES
Depuis 1965

1410, rue Stanley
Suite 606 (Métro Peel)
844-5060
Ouvert de 11h à 20h
Culture personnelle, permis no 749755

La Quotidienne
Tirage de samedi
7 - 6 - 4

AVIS AUX PETITES ENTREPRISES ET AUX MOINS PETITES

Nous vous aidons à régler vos problèmes d'argent ou de gestion. Ou les deux.

L'argent. La Banque Fédérale de Développement a pour seul rôle de favoriser l'établissement ou le développement de votre entreprise. C'est pourquoi nos nombreuses succursales sont prêtes à vous financer des montants allant de quelques milliers à quelques centaines de milliers de dollars ou plus, et cela en un temps record! Ce financement se fait à des taux d'intérêt fixes ou flottants et se présente sous forme de prêt, de cautionnement, de participation au capital-action ou toute combinaison qui vous conviendrait mieux. S'il vous vient une bonne idée qui paraît risquée aux autres, venez nous voir. Nous vous aiderons à percer.

La gestion. Pourtant, l'argent ne fait pas toujours le bonheur. Malgré de saines finances, votre entreprise pourrait avoir des problèmes de gestion, de promotion ou de comptabilité. La Banque Fédérale de Développement peut vous aider à les résoudre, en mettant à votre disposition, pour un coût minime, un de ses 2 000 conseillers qui sont des gens d'affaires avertis à la retraite. D'autre part, pour vous aider à développer vos compétences en gestion, nous vous offrons des cours, des conférences et une imposante documentation. Ces services vous sont offerts que vous soyez emprunteur ou non. Alors, argent ou gestion, servez-vous en donc!

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

Pour obtenir plus de renseignements, adressez-vous au:
Bureau régional, 800, Square Victoria, Bureau 4600, Montréal H4Z 1C8 (514) 283-3657 ou à l'une de nos succursales.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: Maximum: 6	
Nuageux avec éclaircies, vents modérés par moment	Peu de changemnt

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	0	Nuageux, neige légère	Peu de changement
Outaouais	—	6	Nuageux avec éclaricies	Peu de changement
Laurentides	—	4	Nuageux, neige légère	Peu de changement
Cantons de l'Est	—	6	Naugeux avec éclaircies	Peu de changement
Mauricie	—	4	Nuageux, neige légère	Peu de changement
Québec	—	4	Nuageux, neige légère	Peu de changement
Lac-Saint-Jean	—	4	Nuageux, neige légère	Peu de changement
Rimouski	—	5	Gén. nuageux, neige	Peu de changement
Gaspésie	—	5	Gén. nuageux, neige	Peu de changement
Baie-Comeau	—	4	Nuageux, flocons neige	Peu de changement
Sept-Iles	—	4	Nuageux, flocons neige	Peu de changement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	6	12
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	0	14
Saskatchewan	Part. nuageux	Regina	−3	15
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	−3	4
Ontario	Part. nuageux	Toronto	0	8
Nouveau-Brunswick	Part. nuageux	Fredericton	−3	10
Nouvelle-Écosse	Part. nuageux	Halifax	2	12
Ile-du-Prince-Edouard	Part. nuageux	Charlottetown	0	10
Terre-Neuve	Pluie	Saint-Jean	3	11

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	12	20	Miami	26	31	Pittsburgh	11	24
Buffalo	12	16	New York	16	21	San Francisco	8	18
Chicago	4	23	Nlle-Orléans	26	32	Washington	14	27

vers les capitales

Amsterdam	5	12	Hong Kong	25	29	Oslo	6	8
Athènes	19	27	Le Caire	18	31	Paris	3	11
Berlin	8	11	Lisbonne	9	16	Rome	13	20
Bruxelles	5	11	Londres	4	11	Séoul	8	23
Buenos Aires	15	21	Madrid	4	14	Stockholm	9	12
Copenhague	6	12	Moscou	2	11	Tokyo	17	21
Genève	6	8	Mexico	11	26	Vienne	12	18

vers les plages

Acapulco	25	34	Bermudes	23	25	San Juan	27	34
Barbade	24	30	Nassau	24	29	Trinidad	24	33

la presse

LA PRESSE est publiee par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montreal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisee a diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associee et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulieres a LA PRESSE sont egalement reserves. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numero 1400 ». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

Nombre de semaines*	13	26	52
CANADA			
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

Nombre de semaines*	13	26	52
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

*Durée minimum 13 semaines

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h)
285-6911

Jour décisif aux Vieilles Forges

Les enseignants de la Commission scolaire régionale des Vieilles Forges, à Trois-Rivières, respecteront-ils ou non l'injonction leur ordonnant de rentrer au travail ce matin?

C'est la question qu'on devait se poser hier dans les milieux politiques québécois, le premier ministre René Lévesque ayant annoncé au cours du week-end qu'il pourrait convoquer l'Assemblée nationale plus tôt que prévu s'il s'avérait nécessaire de faire adopter une loi spéciale pour mettre fin à une grève de 1,400 enseignants, qui prive de classe quelque 20,000 élèves des niveaux primaire et secondaire.

Avant que l'injonction ne soit accordée, au début dela semaine dernière, les syndiqués avaient décidé en assemblée générale qu'ils ne la respecteraient pas. Au cours du week-end, le président du syndicat des enseignants, Raymond Johnston, se serait refusé à tout commentaire sur la question.

Depuis quelque temps, les parents des élèves en congé forcé depuis le début de l'année ont montré des signes d'impatience. Une pétition comportant plusieurs milliers de noms a récemment été acheminée aux parties de même qu'au gouvernement.

Les négociations sont rompues depuis le 12 juin entre le syndicat et la commission scolaire régionale.

Deux autres détenus se suicident

Deux autres détenus se sont suicidés à l'intérieur de leurs cellules ce week-end, portant à trois le nombre de morts dans les pénitenciers du Québec depuis jeudi soir dernier.

A Saint-Vincent-de-Paul, samedi, vers 13h35, Hubert Le Templier, âgé de 32 ans, a été découvert baignant dans son sang. Il a été transporté à la Cité de la Santé de Laval où il devait mourir quelques minutes plus tard. Il s'était tailladé les veines du poignet gauche. La victime purgeait une peine consécutive de cinq ans pour viol.

Plut tôt, samedi, vers 1h30, un détenu de la prison commune de Joliette, Marc Cloutier, âgé de 24 ans, de Ville Lasalle, s'enlevait la vie en mettant le feu à son matelas. L'incendie qui a ravagé la cellule a fait beaucoup de fumée, ce qui a nécessité l'évacuation d'une dizaine d'autres détenus qui ont été dirigés, avec l'assistance de la Sureté du Québec, vers d'autres maisons de détention des environs. Cloutier purgeait une condamnation relativement à un incendie criminel...

Jeudi soir dernier, un premier détenu avait été découvert pendu à l'intérieur de sa cellule de Saint-Vincent-de-Paul. La victime: Maurice Laporte âgé de 42 ans, avait commis son geste à l'aide d'un sac de polythène. Dans ce dernier cas, la victime purgeait une peine de cinq ans d'emprisonnement pour vol à main armée.

ENTENTE DE PRINCIPE

CTRS: la grève tire à sa fin

Les ponts reliant Montréal à sa Rive sud — et leurs usagers — vont pouvoir recommencer à respirer d'ici à quelques jours, aux heures de pointe.

PAUL ROY

Une entente de principe est en effet intervenue dans la nuit de vendredi à samedi entre la Commission de transport de la Rive sud et ses 107 employés d'entretien, représentés par la CSN. La direction de la CTRS ratifiait cette entente dès hier après-midi et les syndiqués sont censés faire de même au cours d'une assemblée générale prévue pour mercredi.

Les parties se sont engagées à ne pas dévoiler les détails de l'accord de principe avant que les syndiqués n'en aient pris connaissance.

Le transport en commun est interrompu depuis le 19 septembre sur la Rive sud, alros que la CTRS mettait ses employés d'entretien en lock-out, à la suite de ralentissements de travail.

Vers la fin du mois dernier, le ministère du Travail nommait un conciliateur dans le conflit. M. André Courchesne se déclara à l'entière disposition des parties et, effectivement, il dut tenir plusieurs séances de conciliation avant d'en arriver au résultat annoncé ce week-end.

Avant l'arrêt de travail, les employés d'entretien touchaient $8.75 l'heure et rejetaient une offre patronale leur accordant 12 p. cent d'augmentation pour la première année d'un contrat de trois ans et des hausses de 60 cents et 70 cents l'heure pour la deuxième et la troisième année.

Depuis le début du conflit, la circulation s'est considérablement alourdie sur la Rive sud, mais encore plus sur les ponts la reliant à Montréal. Aux heures de pointe, le pare-chocs à pare-chocs est de rigueur.

La situation devrait être revenue à la normale avant la fin de semaine.

Lévesque: il faut cesser d'écraser le contribuable

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a lancé un appel en faveur d'une compression des dépenses dans le monde municipal. S'adressant à plus de 2,000 maires et conseillers municipaux réunis à Québec, durant le week-end, le premier ministre a déclaré que les administrations publiques, y compris celle du gouvernement provincial, doivent cesser d'écraser le contribuable.

FLORIAN BERNARD

C'est une invitation pressante à instaurer un «régime volontaire d'austérité» que M. Lévesque a lancée, soulignant que son propre gouvernement va donner l'exemple en maintenant une croissance zéro dans la fonction publique. «Le temps est venu, de dire M. Lévesque, d'avoir le courage de changer nos habitudes et d'apprendre à vivre selon nos moyens.» Le rythme de hausse annuelle dans les dépenses publiques a atteint, selon lui, un plafond partout au Québec.

Le premier ministre a demandé aux maires de ne pas se laisser leurrer par certains projets dispendieux «créateurs d'emplois». Il faut, selon lui, éviter de créer certains projets qui coûteront plus cher, à long terme, que les emplois qu'ils auront suscité.

M. Lévesque a invité les maires à bien étudier les projets d'investissement, de façon à ne pas hypothéquer à outrance les contribuables. «Il ne faut pas laisser partir les dépenses pour la gloire car il y a une limite à taxer les citoyens.» M. Lévesque a ajouté que cette austérité qu'il préconise pour les administrations municipales devra également être pratiquée dans les autres grands secteurs de l'activité publique, notamment les hôpitaux et l'éducation.

Faisant allusion au prochain budget du gouvernement fédéral — budget qui comportera des hausses de taxes — M. Lévesque a déclaré qu'Ottawa devrait, lui aussi, donner l'exemple. Il a cité à ce propos le rapport annuel de l'Auditeur général du gouvernement fédéral: «Il y a onze gouvernements au Canada et le plus mal administré est le gouvernement central.» Car, d'ajouter M. Lévesque, que l'imposition vienne d'Ottawa, de Québec ou des villes, c'est le même contribuable qui doit assumer les coûts de l'escalade des dépenses publiques. Pourtant, a-t-il enchainé, avec ce qui reste des miettes venant d'Ottawa, nous avons quand même réussi, depuis quatre ans, à réformer la fiscalité et à verser aux municipalités près de $200 millions en en-lieux de taxes sur nos immeubles.

Le premier ministre a ajouté qu'il est scandaleux, de la part d'Ottawa, d'avoir refusé de s'impliquer dans les règles du jeu de la réforme fiscale du Québec. Alors que le gouvernement provincial devient un contribuable des villes, le gouvernement d'Ottawa continue de verser des en-lieux ridicules pour ses immeubles.



photothèque LA PRESSE

Le temps est venu de vivre selon nos moyens, a dit le premier ministre René Lévesque.

Le premier ministre a clôturé le congrès des maires ruraux en assurant ces derniers que les conseils de comté resteront les partenaires du gouvernement dans l'application de la loi 125 sur l'aménagement du territoire. Mais il n'a pas promis que les 71 comtés actuels du Québec ne seraient pas modifiés. «Ce qui est certain, a dit M. Lévesque, c'est qu'il faut un nouveau découpage des comtés. Ce sera fait, toutefois, en consultation avec les maires. Il n'est pas question de «bulldozer» qui que ce soit, ni d'imposer une structure qui n'aurait pas fait l'objet d'un consentement au plan local.»

Les quelque 2,500 maires et conseillers du monde rural qui représentaient plus de 1,200 municipalités ont réélu M. Jean-Marie à la présidence de l'Union des conseils de comté.



Guy Pinard

Le taux de taxe variable, un frein aux efforts de la CIDEM

Quand la Communauté urbaine de Montréal propose, de concert avec le gouvernement provincial, d'adopter un taux de taxation variable pour compenser la hausse effarante du rôle d'évaluation, elle opte évidemment pour une solution socialement justifiable, et ma foi politiquement rentable.

Ce serait peut-être une bonne façon d'éviter aux petits propriétaires une hausse de taxes qui risquerait de forcer un bon nombre d'entre eux de vendre la maison dans laquelle ils ont souventes fois investi tout leur avoir.

Malheureusement, il s'agit d'une solution à courte vue pour un problème dont on n'a pas étudié tous les angles. En effet, j'estime qu'on glisse un peu trop vite sur les effets que pourrait engendrer le taux de taxation variable sur les petites entreprises et les petits commerces, qui devraient alors subir le plus gros de l'impact occasionné par la hausse du rôle d'évaluation.

Et pis encore, c'est ma crainte que si la CUM devait adopter une telle mesure, elle freinerait instantanément les efforts déployés par la CIDEM, créée justement pour tenter de convaincre les chefs d'entreprises à venir s'installer dans la région et, par voie de conséquence, stimuler l'économie montréalaise.

Dans le contexte actuel, il est déjà très difficile de convaincre les sièges sociaux et les entreprises de venir s'installer à Montréal. S'il fallait que la perspective d'une fiscalité municipale très élevée pour l'entreprise (une conséquence inévitable d'un taux de taxation variable) vienne s'ajouter aux arguments qui, à tort ou à raison, prévalent depuis 1976 (politique fiscale défavorable aux cadres, effets négatifs de la loi 101, etc.), les représentants de la CIDEM se trouveraient devant tellement d'écueils qu'ils en deviendraient presque inopérants.

Les dirigeants de la CUM devront y songer sérieusement avant d'adopter le taux de taxation variable. C'est leur devoir sans doute de soulager les petits propriétaires, mais sans jamais adopter des mesures qui risqueraient d'entraîner la stagnation de l'industrie et du commerce. Car autrement, tôt ou tard, ce seraient les petits propriétaires de maisons unifamiliales qui devraient payer les pots cassés.

Le dossier judiciaire dans l'industrie du taxi

J'avais la naïveté de croire que la Commission des transports du Québec s'assurait toujours, avant d'accorder un permis de taxi, que le dossier judiciaire du requérant était vierge. Tel n'est toutefois pas le cas.

En effet, selon l'article 650 du règlement 6 de la Loi du transport, la seule restriction est la suivante: le requérant ne doit pas, au cours des deux dernières années, avoir été incarcéré pour une infraction au code pénal punissable d'une peine de prison de deux ans ou plus.

Il est bien évident que tous les chauffeurs de taxi ne sont pas des repris de justice, loin de là. Mais il me semble que le législateur devrait, dans le texte de loi, faire preuve d'un peu plus de discernement, plus particulièrement dans des types d'agression comme les viols, les vols à main armée et les vols avec violence.

Avant de concéder un permis à un ex-détenu, il faudrait il me semble, s'assurer de sa réhabilitation complète, même si sa dernière offense remonte à quatre ou cinq ans.

Mirabel... aux calendes grecques

Le ministre fédéral des Transports, Jean-Luc Pépin, vient de porter un dur coup à l'avenir de l'aéroport international de Mirabel en confirmant qu'il n'entrevoyait pas de décision prochaine dans ce dossier.

Le motif invoqué par le ministre est pour le moins surprenant: l'étude soumise par ses fonctionnaires, dit-il, ne comprend pas une analyse de l'impact économique qu'entrainerait pour la région de Dorval le déménagement de la majorité des vols de Dorval à Mirabel. M. Pépin a même avoué au confrère Gilbert Lavoie que «quelqu'un d'important» à Dorval lui avait en quelque sorte ouvert les yeux sur un aspect du problème par trop négligé par ses fonctionnaires.

Sans mettre en doute la sincérité du ministre, il n'en reste pas moins que je garde l'impression amère que ce dernier n'a pas encore la volonté politique de résoudre le problème en donnant enfin suite au programme élaboré par ses prédécesseurs à la fin des années 60.

Et hélas, d'ici à ce que le ministre se décide, le dossier continuera de pourrir, au détriment de l'économie montréalaise. Quant à ses hauts fonctionnaires de la région qui, presque unanimement, favorisent le déménagement, ils en seront quitte pour une frustration de plus.

Photos en 1 heure
Nous offrons un service de 1 heure sur développement et impression de vos films photos couleurs
Réimpression de vos négatifs en 20 minutes.
Format 110-126-35 mm (C-41)
Apportez cette annonce pour un
RABAIS DE $1.00
Offre volable jusqu'au 15 novembre. Limite de 1 rouleau par annonce.
Lozeau LTÉE
6229, Saint-Hubert
Montréal
274-6577
Le magasin d'équipement photographique le plus complet à Montréal

Dépôts garantis
13%
UN CHOIX JUDICIEUX
• 3, 4 et 5 ans
• Intérêts payés annuellement
• Dépôt initial minimum: 1 000 $
Pour plus d'informations sur notre gamme de dépôts, venez ou téléphonez.
MONTREAL
Complexe Desjardins
281-8840
De l'extérieur, sans frais
1-800-361-6840, poste 8840
LAVAL
Place Val des Arbres
668-5223
De l'extérieur, sans frais
1-800-361-3803
Fiducie du Québec
Taux sujet à changement sans préavis.
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.
desjardins

• Prescriptions d'ophtalmologiste
• Yeux artificiels
• Lentilles progressives
• Prescriptions d'optometriste
• Lentilles cornéennes souples ou rigides
Visite à domicile sur demande
J. A. Racette Inc.
Opticien d'ordonnances
6528, rue SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ. H2S 2R9
Succursale: LAVAL OUEST
4183, Boul. Ste-Rose
(coin Boul. Sauvé) 627-2648
274-5623
BUREAU FERMÉ TOUS LES LUNDIS

POURQUOI PAYER PLUS CHER?
Porte isolée 2 po. 3 rainures verre trempé couleurs $155.00
DU MANUFACTURIER AU CONSOMMATEUR
revêtements de maison à la boite blanc 9.2 m $65 du carré
Contre-fenêtre sur mesure jusqu'à 60 po. $40.95
FENETRE A BATTANT
Produits de bâtiment Alcan
PORTE PATIO 4 panneaux ou thermos à partir de $400
NOUVEAU Fenêtre coulissante à triple vitrage
J.L. Aluminium inc.
203 ouest, boul. Cure-Poirier — Longueuil
677-3023 521-4745
Distributeur B.L.J.
10789 BOUL. PIE IX, MTL-NORD
321-0320 321-1030

INTER
Gros lot de 250 000 $
Tirage: 314
4 7 5 5 7 8
475578 — 250 000 $
75578 — 2 500 $
5578 — 250 $
578 — 50 $
LOTS
Gros lots de 25 000 $
631702
314159
142104
Numéros non décomposables
Les billets gagnants de 250 $ et 50 $ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale
NUMÉROS MOBILES GAGNANTS
Numéro tiré 1 0 0 7 1 — 2 FAÇONS DE GAGNER 2 500 $
1 0 0 7 1 X
X 1 0 0 7 1
Numéro tiré 3 6 6 8 — 3 FAÇONS DE GAGNER 250 $
3 6 6 8 X X
X 3 6 6 8 X
X X 3 6 6 8
Numéro tiré 9 8 9 — 4 FAÇONS DE GAGNER 50 $
9 8 9 X X X
X 9 8 9 X X
X X 9 8 9 X
X X X 9 8 9

Le viol LE POINT

Porter plainte ou... laisser faire?

■ En aucun cas l'hôpital ne prévient la police sans le consentement d'une victime de viol. Si celle-ci le désire, une fois les premiers soins dispensés, la police sera appelée pour enregistrer sa déposition, soit à l'hôpital, soit au poste, soit au domicile de la plaignante.

HUGUETTE ROBERGE

Précisons tout de suite que rapporter ou dénoncer un viol n'est pas synonyme de porter plainte contre l'agresseur ou intenter contre lui une poursuite judiciaire.

La question se pose pour la plupart des victimes d'assaut sexuel: faut-il ou non porter plainte?

«Règle générale, croient les Drs Michaud et Rousseau, il est à conseiller aux victimes de porter plainte. Cependant, il faut qu'elles soient bien conscientes du fait que la démarche est plus courageuse qu'efficace, qu'elle ne s'avérera probablement pas profitable pour elles directement et que, bien souvent, elle risquera d'être très décevante.»

Pour leur part, dans leur récent ouvrage **Le viol: acte de pouvoir et de colère,** l'avocate Célyne Lacerte-Lamontagne et son mari psychiatre, le Dr Yves Lamontagne, révèlent que le recours judiciaire dans les cas de viol est moins fréquent que pour toute autre catégorie de crime. Les auteurs expliquent que la femme violée est seule à prendre la décision de procéder, et que cette décision est largement influencée par la peur sous différentes formes: peur de ne pas être crue, peur d'être critiquée ou blâmée, peur de la publicité, peur du processus judiciaire et peur des représailles de la part de l'assaillant.

Peu de confiance

La décision dépend également du peu de confiance des victimes dans l'efficacité d'une démarche judiciaire. Les chiffres semblent en cela leur donner raison. Au Canada, selon les auteurs mentionnés plus haut, de 1975 à 1977, seulement 28 p. cent de tous les viols rapportés ont fait l'objet d'une accusation. Non seulement le violeur risque peu d'être accusé, ses chances d'être acquitté ou libéré sont plus élevées que pour tout autre crime. À ce point-là? Voyons ce qu'en dit un autre atueur, C. Leblanc, auquel se réfèrent le couple Lacerte-Lamontagne:

«Prenant pour acquis que les plaintes de viol sont valides et que la victime rapporte le délit, un violeur a sept chances sur huit de s'en tirer sans condamnation. Si on estime que seulement une femme sur cinq dénonce le crime, ses chances augmentent de 40 fois. Si, enfin, ces données prennent en considération le pourcentage de ceux qui jouissent d'une liberté sous surveillance ou d'une sentence suspendue, les chances du violeur d'éviter l'incarcération montent à 98 p. cent.»

Et voilà! Les violeurs peuvent dormir tranquilles, si leur consciences le leur permet, tant et aussi longtemps que les mentalités n'amputeront pas cet acte d'agression qu'est le viol de son incidence sexuelle, et que la loi ne sera pas changée en conséquence.

Tout récemment, le ministre Jean Chrétien annonçait l'intention du gouvernement fédéral de faire disparaître du code civil l'article concernant le viol de façon que celui-ci soit à l'avenir traité par les tribunaux comme un assaut sur la personne. Il n'était pas trop tôt! Et ce n'est pas encore fait...



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Danielle Rousseau et Danielle Michaud. Médecins, les deux jeunes femmes font leur possible à la clinique de traitement des victimes de viol de l'Hôtel-Dieu, en attendant une politique globale cohérente et les fonds nécessaires pour dispenser des services multidisciplinaires complets.

VIOL

suite de la page A 1

En sens inverse, l'idée qu'un viol s'accompagne toujours de blessures et sévices, que le violeur marque toujours sa victime de façon «visible», est loin d'être corroborée par l'expérience vécue des médecins interrogés.

«Les victimes «black and blue» sont très rares, affirment-elles. Rares, les cas de blessures physiques graves, hémorragies, lésions sérieuses, fractures... Quant aux ecchymoses et autres blessures légères, elles ne sont décelées que dans une proportion de 50 p. 100. Le vrai traumatisme est d'un autre ordre.»

«Toutes ou presque, poursuivent alternativement les Drs Michaud et Rousseau, ont connu le même choc violent qu'elles expriment par les expressions «peur de mourir», «me retrouver dans les pages d'Allô Police», «y laisser ma peau». Elles ont ressentí la même angoisse, peu importe que le danger ait été réel ou pas puisqu'elles y ont cru, et le même sentiment d'impuissance face à l'agresseur.»

Le scénario

Après un assaut sexuel, bien des scénarios peuvent se présenter. La victime, dans certains cas, retournera chez elle et ne confiera, du moins dans l'immédiat, à personne ce qui lui est arrivé. Seule l'occurrence de complications ultérieures (grossesse, maladie vénérienne, troubles de fonctionnement, etc.) la forcera à dévoiler son secret. Des colloques organisés sur la violence faite aux femmes ont aussi vu surgir de pathétiques témoignages jusqu'alors restés inédits.

Dans les autres cas, la victime fait appel à la police ou à des proches, parents ou amis, qui la conduisent au centre de traitement approprié. Parfois, elle se présentera seule à l'hôpital.

Le traitement d'urgence comporte un examen médical complet, destiné à détecter les traces de sperme et prévenir une grossesse le cas échéant, des soins aux blessures s'il y a lieu, l'application de mesures de prévention de maladies vénériennes. La patiente est isolée, placée en observation, et on lui administre un sédatif pour lui permettre un peu de repos.

Après leur départ de l'hôpital, les patientes seront revues. On leur donne deux rendez-vous de contrôle en clinique de maladies infectieuses. Selon les cas, elles pourront également bénéficier de services de consultation psycho-sociale aussi longtemps que leur état le nécessitera.

La perception du viol

«Il importe avant tout de désexualiser le viol, tant dans l'esprit du législateur et de la population en général que dans celui des victimes», soutiennent les Drs Michaud et Rousseau.

«Chez nous, comme dans les autres centres de traitement des victimes de viol, nous nous efforçons d'écouter la patiente. Puis de l'aider, par des exemples, à considérer sa pénible expérience pour ce qu'elle est, une agression pure et simple, un accident terrible qu'elle ne doit pas chercher à oublier mais avec lequel il lui faut apprendre à vivre.»

L'exemple le plus souvent apporté est celui d'un crash d'avion, d'un gros accident d'automobile. La victime d'un viol subit à peu près le même traumatisme, les mêmes séquelles, que les victimes de tels accidents: choc, cauchemars, peur incontrôlable, perte de sécurité, insomnie, etc.

«Désexualiser le viol sans le dédramatiser. Aider la victime à se percevoir justement comme une victime. Voilà qui lui permettra de passer au travers, de vivre avec et malgré le souvenir de son agression.»

Des lacunes

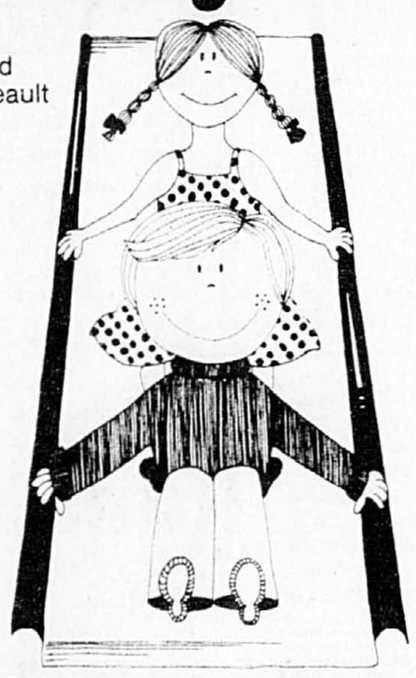
Les deux jeunes femmes médecins déplorent toutefois l'absence de praticiennes en service social au sein de leur équipe. Leur équipe, présentement, se limite à leurs deux seules personnes, auxquelles s'ajoute à l'occasion un consultant en psychiatrie.

«Nous procédons, disent-elles, avec beaucoup plus de bonne volonté que de moyens réels et efficaces d'intervention psychosociale. Pas de fonds, pas de personnel. Il n'y a actuellement aucune directive du ministère des Affaires sociales pour que les femmes victimes de viol puissent bénéficier d'un service complet structuré et multidisciplinaire.»

Contrairement à ce qui se passe avec les cliniques Lazure (avortement), où les budgets sont débloqués mais où l'implantation se heurte à des résistances en milieux hospitaliers, les cliniques de traitement des victimes de viol seraient relativement faciles à organiser de façon rationnelle si le MAS acceptait d'en faire une priorité, en dépit de la non-rentabilité électorale d'une telle réalisation.

L'enfant et les jouets

par Armand Daigneault



LEÇON 7

Quelques mauvais jouets...

Ils sont nombreux et on comprend mal que les manufacturiers aient osé ou osent encore les mettre sur le marché : ils sont si évidemment mal faits, si peu intéressants, si peu éducatifs ! Ou bien ce sont des monstres affreux, ou des engins de guerre qui font appel à l'agressivité de l'enfant, ou encore des jouets insignifiants pour lesquels l'intérêt de l'enfant dure une ou deux heures, tout au plus. Comme ils sont souvent chers, il s'agit là d'un gaspillage condamnable. Vos enfants méritent mieux que cela.

Aux leçons 4 et 5, nous avons retenu un certain nombre de critères et énoncé quelques mises en garde concernant la qualité d'un jouet.

Il n'est pas nécessaire qu'un jouet possède tous les défauts pour qu'il soit un mauvais jouet : il lui suffit de pécher sérieusement contre l'un ou l'autre de ces critères. Aussi, par exemple, un jouet peut être joli, intéressant, peu coûteux, sécuritaire, mais s'il est si fragile qu'il se brise après quelques jours, c'est un mauvais jouet.

Voici une liste de mauvais jouets : ils ont été identifiés comme tels par l'Association des consommateurs du Québec et par le Centre canadien d'expérimentation des jouets (Ottawa). Vous en connaissez sans doute quelques-uns, ne serait-ce qu'à cause de la publicité...

Prix
A = moins de 5,00$
B = de 5,00$ à 9,00$
C = de 10,00$ à 19,00$
D = 20,00$ et plus.

Nom du jouet	Fabricant	Âge	Prix	Description
Micronauts « Acroyear »	Grand Toys	3+	A	Jouet que l'enfant doit assembler Sans intérêt
Comic Action Heroes	Grand Ind. Ltd		B	Peu durable Jeu de violence
Hulk : Super Heroes Pinball	Hasbro	5+	A	Jeu de boules, peu résistant Jeu d'horreurs
Gor	Hasbro		B	Monstre vert insignifiant
Auto blindée Tiny Mighty	Ideal		B	Jouet fait pour la guerre
Jaws	Ideal		C	Jeu qui devient vite monotone Trop cher
Baby Alive	Ideal		A	Nourriture pour bébé-poupée qu'on peut nourrir Gaspillage
Stretch Armstrong	Kenner	5+	D	Jouet lourd qui enseigne la violence Ridiculement cher
Stretch Monster	Kenner	5+	C	Horreur Jouet trop lourd et trop cher
Easy Bake Oven	Kenner	6+	D	Jouet dangereux qui peut causer des brûlures
Chatter Chums-Pink Panther	Mattel	2-7	B	La panthère rose bouge des yeux et parle, rien de plus
Vertibird	Mattel		C	Il faut quatre piles et lire un long mode d'emploi Mécanique défectueuse
Babie Super Size	Mattel		C	Bras et jambes non articulés Difficile à vêtir
Mama and Baby Beans	Mattel		B	Emballage trompeur Perles dangereuses
Star Trek Phaser Gun	Remco		B	Jeu très bruyant et inutile
Micronauts Microton	Grand Toys	4+	C	Robot à piles Intérêt de courte durée
Micronauts Hydro-Copter	Grand Toys	4+	C	Hélicoptère à piles Sans intérêt
Milky	Kenner	3+	D	Vache qui boit (...peu) et donne (...lentement) du lait Trop cher
Smash-Up Derby	Kenner	5+	C	Jeu très bruyant Sans intérêt Trop cher
Dancerella	Mattel	3+	D	Ballerine avec ou sans piles Difficile à faire fonctionner
Shogun : Great Mazinga	Mattel	3+	B	Jouet violent Sans intérêt
See'n'Say	Mattel		C	Voix difficile à comprendre Trop cher Sans intérêt
Barbie la cavalière et son cheval	Mattel		C	Poupée sans qualité Habillage difficile
Star Wars	Parker	7+	B	Jeu de société sans stratégie
Chapeau de magicien	Reiss	6+	C	Tours difficiles à exécuter Peu durable
La petite nourrice Gerber	Frolic	4+	B	Pour nourrir un bébé-jouet Faible qualité
La course de Weebles	Hasbro	2-6	C	Course sans intérêt Qualité médiocre
Jeu de Wonder Woman	Hasbro	4-10	B	Jeu de société sans attrait et de qualité médiocre
Caisse enregistreuse	Imco		C	Jouet à piles Ne peut écrire tous les chiffres; n'additionne pas Tiroir défectueux
Cookie Toss	Irwin	2+	C	Jeu d'adresse (lancer) Qualité très faible des matériaux
Giggle Stick	Irwin	3+	A	Bâtons sonores Bon exemple de jouet idiot
Girder and Panel	Kenner	5+	C	Jeu de construction Fragile et chancelant Morceaux tiennent mal
Hammerhead	Kenner	4+	A	Personnage monstrueux et repoussant Stupide
Nato mitrailleur	Marx Toys	4-9	C	Fait appel à l'agressivité Très bruyant
Le chef impérieux	Mattel	4+	A	Personnage monstrueux et repoussant
Creepy Crawlers II	Mattel	8+	C	Jeu repoussant et coûteux Odeurs désagréables Produits qui tachent et collent
Désastre	Parker	7-14	B	Jeu de société Mise sur la violence Sans grande stratégie

Exercice

Consigne

Nous suggérons ici aux parents de procéder, **avec l'enfant**, à l'identification des défauts d'une dizaine de jouets que possède cet enfant.

Une fois les défauts identifiés, il s'agit pour l'enfant et le parent, indépendamment l'un de l'autre, d'en arriver à un verdict personnel qui sera comparé à celui de l'autre.

Jouet	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Critère	P : positif N : négatif									
Sécurité	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐
Durabilité	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐
Apparence	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐
Prix	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐
Intérêt	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐
Emballage	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐
Bruit	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐
Accessoires	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐
Âge suggéré	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐
Contenu éducatif	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐	P ☐ N ☐

		Parent	Enfant
Verdict :	Jouet recommandable	☐	☐
	Jouet à déconseiller	☐	☐

La prochaine leçon :

La participation des parents

Cours présenté par le
collège marie-victorin
en collaboration avec le journal
la presse

Le viol LE POINT

L'approche policière: une nette amélioration

■ L'approche policière des cas de viol a été décriée au cours des dernières années et stigmatisée au cinéma. Il faut croire pourtant qu'une amélioration sensible a été apportée à cette approche. La consigne a été donnée et est suivie, semble-

HUGUETTE ROBERGE

t-il, par la très grande majorité des policiers de la CUM, de traiter toute plainte de viol avec le plus grand sérieux et les victimes, avec respect.

Le sergent-détective Pierre Lajoie, du poste 25, a été amené dans l'exercice de ses fonctions à traiter plusieurs cas de viol. Il résume sa position, qu'il croit partagée par l'ensemble de ses confrères (ou presque), de la façon suivante:

«Les plaintes pour viol sont très dures. Les policiers détestent se trouver devant ces cas généralement délicats où il leur faut agir avec une grande prudence.

«A priori, je crois la plainte fondée. Mon travail consiste à trouver et à réunir les éléments d'une preuve solide, ce qui n'est pas toujours facile même quand la plainte est fondée. Dans à peu près 60 p. c. des cas, les victimes acceptent de procéder. Je leur explique tout ce qui peut se passer en cours d'enquête et de procès si l'assaillant est arrêté. Et elles décident.

Deux sur douze

«Sur 12 causes traduites devant les tribunaux et dont j'avais mené l'enquête policière, deux seulement ont abouti à la condamnation et à l'emprisonnement de l'agresseur. Je sais, ce n'est pas fameux comme bilan. Mais il faut dire que la peine prévue dans ces cas est très lourde puisqu'elle peut aller jusqu'à 20 ans d'emprisonnement. La sévérité même de la peine influence les jurés à accorder le bénéfice du doute à l'accusé quand la preuve n'est pas parfaitement inattaquable.

«L'attitude des policiers est souvent critiquée. A notre défense, je dois dire que le seul fait d'être des hommes nous place en bien mauvaise posture devant une plaignante qui a, au moment de notre intervention, les meilleures raisons du monde d'en vouloir à tous les hommes à travers un individu en particulier.

Aussi je trouverais logique et souhaitable, et probablement rentable au chapitre de l'efficacité, que l'on multiplie les affectations de femmes-policiers au traitement des plaintes d'assaut sexuel.»



«Les cas de viol... ceux que les policiers craignent le plus», explique le sergent-détective Pierre Lajoie. photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Une disposition discriminatoire

■ VANCOUVER (CP) — Une décision controversée de la Cour suprême du Canada vient de relancer la lutte des femmes pour la réforme de la loi canadienne sur le viol.

La cour a en effet stipulé, dans un jugement rendu dans une cause spécifique, qu'un homme accusé de viol pouvait être acquitté s'il arrivait à prouver qu'il était convaincu, au moment de l'agression, que la femme était consentante, même si rien ne justifait qu'il puisse avoir une telle conviction.

Les femmes demandent au Parlement de retirer cette clause de «bonne foi» du code criminel.

Svend Robinson, député néo-démocrate, prépare actuellement un bill privé dans le but de faire retirer du code ce droit de défense dont dispose le mâle en plaidant la conviction, même sans preuve, du consentement de la victime. Il appuiera son projet d'un nombre impressionnant de lettres et de pétitions de femmes de toutes les provinces demandant le retrait de cette clause discriminatoire.

Le «consentement»

Selon Robinson, ce jugement de la Cour suprême place les femmes devant le choix suivant: ou bien elles résistent, au risque d'y laisser leur vie, à l'agression du violeur, ou bien elles cèdent et alors elles peuvent se retrouver sans recours juridique possible.

La décision de la cour, dit-il, réaffirme le concept de la femme, propriété de l'homme, et laisse aux hommes et aux juges mâles le soin de décider des circonstances qui déterminent le «consentement» de la femme.

Robinson avoue cependant qu'un bill privé a peu de chances d'être accepté au Parlement, mais il espère que son geste incitera quand même le gouvernement à amender le code.

LES RUES DE MONTRÉAL

COLBERT, avenue (1959) et place (1975)

En souvenir de Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), ministre de France sous Louis XIV. Il envoya le régiment de Carignan au Canada et fit nommer Jean Talon intendant de la Nouvelle-France. Axe nord-sud, à partir du boulevard Gouin, à l'est de l'autoroute 15. Quant à la place, elle est située à l'extrémité sud de l'avenue.

• • •

DAVID-LAURENT, avenue (1978)

David Laurent fut le premier fabricant de plaques officielles de noms de rues à Montréal comme en fait foi un extrait tiré d'une séance du Conseil de ville de Montréal, le 20 juillet 1833. Sise à l'est de la 6e avenue et au sud de Perras dans Rivière-des-Prairies, cette voie s'étend vers le sud à partir de Maurice-Courtois pour fiburquer ensuite vers l'est jusqu'à Gilbert-Barbier.

• • •

DOCTEUR ÉMILE-LEGRAND, rue (1976)

En hommage à Émile Legrand (1898-1949), médecin neurologue et psychiatre né à Saint-Philippe-de-Laprairie et mort dans un accident d'avion en 1949. Il fut médecin et chef de service à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu (aujourd'hui hôpital Louis-Hippolyte-Lafojtaine) de 1926 à 1947, et titulaire de la chaire de psychiatrie de l'Université de Montréal de 1938 à 1949. Il fut l'un des pionniers de l'enseignement de la psychiatrie moderne. Axe sud-nord à partir de Notre-Dame, entre Beauclerk et le boulevard Louis-Hippolyte-Lafontaine.

«SPOKEN ENGLISH» L'ANGLAIS PARLÉ

SESSION DE CONVERSATION ANGLAISE VRAIMENT SIGNIFICATIVE

POUR CEUX QUI DÉSIRENT:
- Apprendre l'anglais de tous les jours
- Perfectionner leurs connaissances de l'anglais parlé
- Le parler plus couramment et avec plus de souplesse
- Se sentir plus à l'aise en le parlant

PETITS GROUPES

5 à 7 participants par niveau — MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des moniteurs qualifiés d'expression anglaise.

SANS GRAMMAIRE
- Accent mis sur la conversation courante
- Adaptée selon les besoins de chaque niveau
- Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées

MÉTHODE (CONVERSATION PRATIQUE)

Axée sur la conversation pratique de tous les jours. Comprenant conversation à sujets libres ainsi qu'une série de douze sujets sélectionnés pour l'aspect pratique qu'ils représentent dans la conversation de tous les jours tant en affaires qu'en société.

Depuis déjà 10 ans, plusieurs milliers d'anglophones ont **participé** aux sessions «Le Français Parlé» (Spoken French) diffusées par notre Centre à Montréal et dans le secteur ouest de l'Ile de Montréal (Lakeshore-West Island).

CHOIX D'HORAIRES

Matin	Apres-midi	Soir
10h 00 - 12h 30	13h 15 - 15h 45	18h 15 - 20h 45

2 fois par semaine lundi et mercredi ou mardi et jeudi

DURÉE: 6 semaines (12 séances de 2h 30 chacune).

FRAIS DE LA SESSION: $165 (Tout compris).

DÉBUT DE LA SESSION: Mercredi 5 novembre ou jeudi 6 novembre.

Entrevue de classement: SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT.

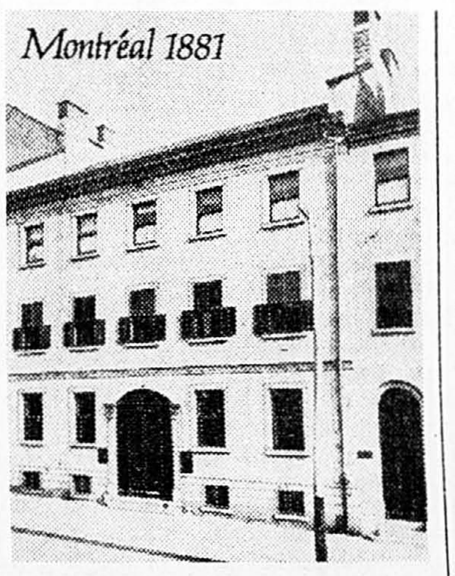
Inscription: du 20 au 25 octobre incl.

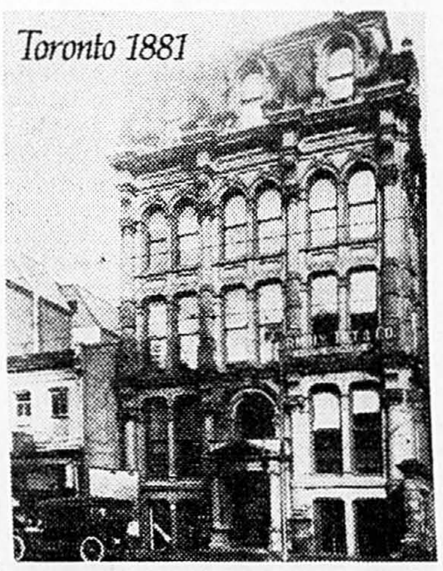
Pour autres renseignements, composez: 844-9396

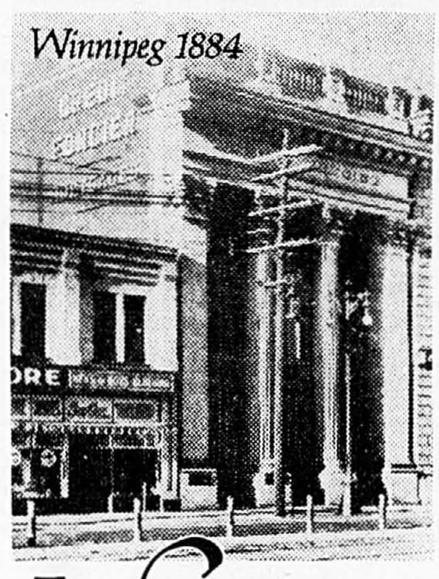
CCFA
LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.
Fondé en 1969
(Situé en face de l'université McGill)
910 rue Sherbrooke ouest

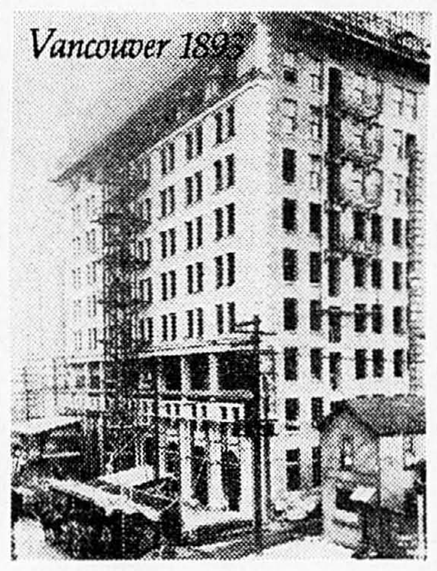
Reconnu par le ministère de l'Éducation

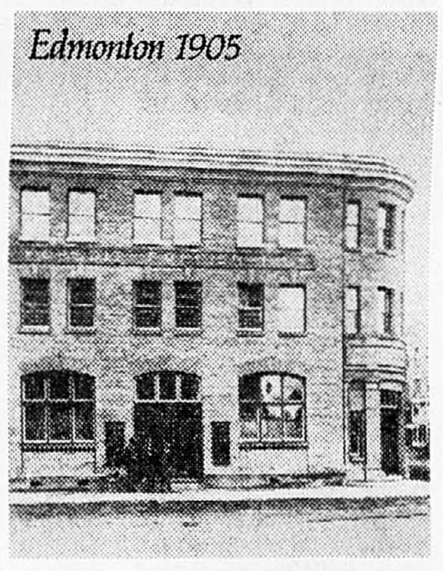












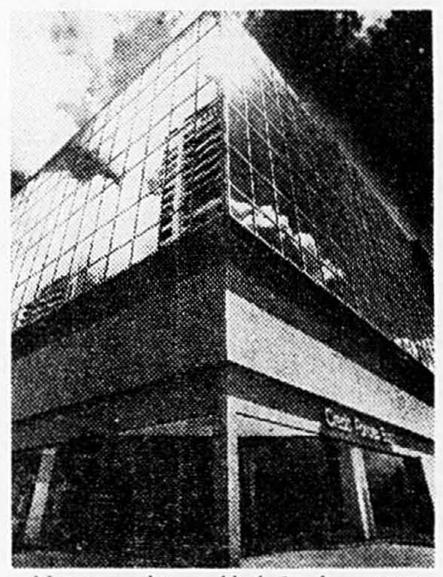
Nous ne sommes pas nés d'hier.

Voici quelques-unes des photos de notre album de famille.

Peu de temps après nos débuts, nous étions présents dans plusieurs villes à travers le Canada; nous avons grandi avec elles, en répondant aux besoins de quatre générations de Canadiens.

Cent ans plus tard, notre capital nous place au 5e rang parmi les sociétés canadiennes de fiducie et de prêt hypothécaire et notre actif atteint $2 milliards.

Si vous ne nous connaissez pas encore, venez nous rencontrer. Nous serons toujours là pour vous aider à obtenir un financement ou à placer vos épargnes.



Notre nouvel immeuble de London – 1980

Crédit Foncier
1880 Nous bâtissons ensemble depuis 100 ans 1980

St. John's, Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Kitchener, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver, Vernon, White Rock, Prince George, Victoria.

Super Loto

10 Numéros gagnants
1 million $

Tirage du 19 octobre 1980

4921570	3868286
3283052	1700259
2383351	2664138
2005206	3871872
4762790	2407844

Les détenteurs de billets se terminant par:

921570	868286	21570	68286	1570	8286	570	286
283052	700259	83052	00259	3052	0259	052	259
383351	664138	83351	64138	3351	4138	351	138
005206	871872	05206	71872	5206	1872	206	872
762790	407844	62790	07844	2790	7844	790	844
gagnent 10 000$		gagnent 1 000$		gagnent 100$		gagnent 50$	

Les billets gagnants de 50$, 100 $ et 1 000 $ sont encaissables à toute succursale de la BN.

Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de LOTO-QUÉBEC, 2000 rue Berri, Montréal H2L 4N5.

20 lots bonis
100 000$ chacun
Numéros non décomposables

	5855587	2279650	5152005	4448870	3139168	1933179
1462568	1235472	5524590	4374832	4251458	5851181	3365283
2577141	2396294	1527821	2672614	4542754	4123658	5430458

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

M. Parizeau et sa mission impossible

L'économie de marché comme celle du monde capitaliste est naturellement entre les mains des hommes d'affaires. L'opinion de ceux-ci est donc importante. C'est ainsi qu'à chaque année leurs diverses organisations soumettent au ministre des Finances, avant la préparation de son budget, un mémoire pour lui exposer leurs griefs et lui faire des suggestions fiscales. C'est ce que le Conseil du patronat du Québec a fait le 10 octobre courant. Or quelques jours plus tard le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, répondait aux préoccupations des hommes d'affaires dans une allocution prononcée devant la Chambre de commerce de Montréal.

M. Parizeau, qui a plus de réalisme économique que la plupart de ses collègues, a reconnu au début de son allocution «que l'époque est bien finie où l'on pensait que même dans le contexte nord-américain la planification incitative ou indicative avait un avenir. Nous sommes tous, quel que soit le parti politique auquel nous appartenons, devenus plus modestes.» C'est une déclaration assez courageuse et inattendue dans la bouche d'un ministre dont le gouvernement s'affiche comme social-démocrate et cherche à prendre pied dans tous les principaux secteurs de l'économie pour en orienter l'évolution. Bien sûr, diront les cyniques, les déclarations de principes ne coûtent pas cher, font un excellent effet et ne se concrétisent pas dans les actes, en particulier chez les politiciens.

L'une des principales recommandations du Conseil du patronat à M. Parizeau est la nécessité pour le gouvernement de réduire ses dépenses pour pouvoir réduire ses impôts en vue de permettre la relance de l'économie par des allégements fiscaux accordés aux entreprises qui réinvestissent leurs profits pour accroître leur production et leur productivité. Ce stimulant économique est, en effet, plus efficace que les subventions de l'État, d'ailleurs fort coûteuses pour les contribuables. Or M. Parizeau a cherché à démontrer dans son allocution que son gouvernement avait précisément commencé à prendre ce virage. Malheureusement sa démonstration n'a pas été convaincante pour tout le monde.

D'abord les dépenses du gouvernement ont notablement augmenté au lieu de diminuer. M. Parizeau a cherché à atténuer ce fait en soulignant que les effectifs de la fonction publique avaient augmenté d'à peine 1 pour cent entre 1976 et 1980, alors qu'ils avaient augmenté de 19 pour cent entre 1973 et 1976 sous le gouvernement précédent. C'est un argument assez spécieux puisqu'on peut accroître les salaires et toutes les autres dépenses sans accroître le personnel. En outre M. Parizeau avait déclaré l'an dernier, avec raison d'ailleurs, que les dépenses du gouvernement ne devraient pas augmenter plus vite que le produit provincial brut. Or les dépenses budgétaires de cette année ont déjà augmenté de plus de 14 pour cent, alors que l'accroissement du produit provincial n'atteindra pas 10 pour cent.

M. Parizeau pour justifier son déficit budgétaire record a naturellement souligné la compétence et la transparence de sa gestion. S'il n'avait pas commencé, dit-il, à rembourser le déficit actuariel des fonds de pension de l'État, son déficit budgétaire serait réduit d'un tiers. Il aurait pu, a-t-il ajouté, négliger cette question comme l'ont fait ses devanciers et rendre ainsi «souriants» de satisfaction tous les contribuables, inconscients d'un déficit artificiellement réduit. Que M. Parizeau se rassure, les citoyens intelligents l'appuient sur ce point, mais ils lui feront remarquer qu'il devait prouver par une mesure quelconque qu'ils avaient élu un «bon gouvernement».

D'ailleurs cette mesure de saine gestion financière n'est pas de trop pour contrebalancer la carence difficilement excusable dans la gestion du budget de l'Éducation qui a mené à un déficit de $500 millions en moins de quatre ans. Pour un «bon gouvernement», répéter l'énorme négligence d'un «mauvais gouvernement», c'est faire la preuve que les gouvernements ne se différencient que par des slogans, ou à peu près. Quoi qu'il en soit, la tâche de M. Parizeau est, en l'occurence, une «mission impossible». Car même si M. Parizeau comme ministre des Finances et président du Conseil du trésor est le personnage le plus important du gouvernement après le premier ministre Lévesque, l'ensemble des politiques de son parti et de son gouvernement est axé sur les problèmes sociaux et culturels.

Or rien n'est plus coûteux que de telles politiques. Et comme la majorité des citoyens ne saisit pas encore toute l'importance et la complexité de l'économie, ils veulent en consommer les fruits avant même de les avoir produits. Le Québec vit donc au-dessus de ses moyens et cela se traduit pas des déficits budgétaires croissants et de moins en moins compressibles.

IVAN GUAY

Opinion varie, bien fol qui s'y fie

Le gouvernement Trudeau utilise les fonds publics pour financer des campagnes publicitaires destinées à promouvoir les positions constitutionnelles de son parti, ainsi que des sondages d'opinion en rapport avec la réforme constitutionnelle, qu'il consent à publier seulement après que ceux-ci ont perdu leur pertinence.

Pourquoi ne pas les rendre tous publics? M. Trudeau invoque son projet de loi sur l'information gouvernementale qui fait des cas d'exception pour les documents dont la publication pourrait porter préjudice aux relations internationales ou fédérales-provinciales.

Il ne s'agit pas d'informations privilégiées que seul un gouvernement a le droit de posséder, mais d'informations sur l'état de l'opinion que n'importe qui peut obtenir s'il a les moyens d'en défrayer le coût. Le gouvernement les a obtenues, lui, avec les fonds publics pour son usage exclusif.

Quant au risque de nuire aux relations fédérales-provinciales, avancer un tel argument au moment même où le gouvernement procède à un coup de force sans précédent contre les gouvernements provinciaux, c'est sous-estimer l'intelligence des gens.

Pour justifier les campagnes publicitaires, M. Trudeau dit: «On ne fait simplement qu'informer la population sur ce qui se passe.» Parler d'information quand il s'agit de brefs spots ou placards propagandistes qui ne s'adressent qu'à l'émotivité, c'est bien mal respecter la raison des citoyens.

Si le fédéral publie des sondages vieux de quelques mois et garde secrets les plus récents, c'est qu'ils vieillissent vite. C'est tellement vrai que lorsqu'il voit que l'opinion tend vers ses objectifs, il s'empresse de la conditionner avec une propagande massive pour la maintenir dans cet état le temps qu'il faut pour amender la constitution.

Peut-on mettre au compte de la sagesse politique une réforme constitutionnelle, qui affectera un peuple pendant des générations, en fonction des humeurs changeantes de l'opinion publique?

Pourtant, c'est bien M. Trudeau qui écrivait, en 1967, au sujet de la «tyrannie» de l'opinion publique:

«Je suis loin de croire que ce soit la moins terrible, disait-il. Elle cherche à imposer son hégémonie sur tout. Elle prétend réduire à un dénominateur commun toute action, toute pensée, tout sentiment. Elle interdit l'indépendance et tue l'invention; elle réprouve qui l'ignore et bannit qui la contredit.»

MARCEL ADAM

P.-S.: Dans mon éditorial de samedi une coquille s'est glissée dans la phrase suivante: «Les raisons qu'il invoque aujourd'hui pour reporter le scrutin auraient-elles le caractère **impérieux** (et non imprévu) qu'il leur donne?» **M.A.**



Droits réservés

La position constitutionnelle du Comité d'Action positive

STORRS McCALL
ALEX K. PATERSON
Comité d'Action positive

La question de savoir si le gouvernement canadien devrait, comme il en a l'intention, rapatrier la constitution, adopter une formule d'amendement et introduire une charte des droits mérite d'être examinée sous deux angles, car cette initiative présente à la fois des avantages et des inconvénients. Dans une affaire de cette importance, il importe, avant de prendre une décision, de peser soigneusement l'intérêt et les risques d'une telle entreprise. Nous ne gagnerons rien à chanter les louanges de M. Trudeau ou à l'accabler de reproches avant d'avoir analysé toutes les conséquences de ses actes.

Avantages du rapatriement

Le rapatriement nous permettra tout d'abord et avant tout de devenir maîtres de notre constitution et d'en disposer comme nous l'entendons. Le Canada est le seul pays du monde dont la constitution soit entre les mains d'une autre nation. Cette situation est intolérable. Une constitution est le fondement de la souveraineté d'une nation, la doctrine qui légitime ses lois et ses institutions politiques. Ce n'est qu'en rapatriant sa constitution que le Canada atteindra sa pleine maturité, parmi les autres nations.

Deuxièmement, il est anormal que notre constitution ne soit rédigée que dans l'une des langues officielles de notre pays. Le rapatriement devrait corriger cette anomalie.

Troisièmement, le rapatriement s'accompagnera d'un amendement général, qui constitue depuis longtemps une pierre d'achoppement dans les discussions sur la constitution. À cet égard, la position du gouvernement ne semble ni trop rigide ni trop souple.

Quatrièmement, point particulièrement important pour chacun d'entre nous, la constitution rapatriée inclura une charte des droits. Cette charte garantit à chacun les libertés fondamentales de conscience, de religion, d'expression et d'association, en plus des droits judiciaires et démocratiques, et le droit à la non-discrimination. La charte garantit en outre à chaque Canadien le droit de s'installer et de travailler dans la province de son choix et le droit de faire éduquer ses enfants dans leur langue maternelle, aux frais du gouvernement, lorsque le nombre le justifie, s'il appartient à la minorité anglophone ou francophone de n'importe quelle province.

S'ils allaient suffisamment loin, ce qui n'est pas le cas à notre avis, ces droits conféreraient un certain poids à la notion de citoyenneté, au Canada.

Enfin, la nouvelle constitution stipule l'engagement du gouvernement fédéral de répartir également la richesse du pays, c'est-à-dire de faire bénéficier toutes les régions des mêmes avantages économiques et des mêmes services sociaux.

Inconvénients du rapatriement

Tels sont donc les avantages de la proposition du gouvernement fédéral. Fort peu de Canadiens peuvent nier le bien-fondé de ces objectifs. Il n'en reste pas moins que beaucoup, notamment le Comité d'Action positive entre autres, ne sont pas satisfaits de la façon d'agir du gouvernement.

Désireux de soumettre un projet d'ensemble susceptible de lui attirer les foudres d'un minimum de provinces, le gouvernement a tout d'abord considérablement réduit la portée de la charte proposée, au point que de nombreux droits importants ne sont pas garantis.

Dans le domaine de la langue, par exemple, il n'est fait aucune mention du droit d'un individu à être jugé, pour une affaire criminelle, dans la langue de son choix: anglais ou français. Il n'est pas non plus fait état du droit d'utiliser l'anglais ou le français dans la législature provinciale, si ce n'est au Québec et au Manitoba. Par ailleurs, certaines provinces ne sont pas tenues de déclarer l'anglais et le français langues officielles dans la législature et les tribunaux, comme le gouvernement fédéral et d'autres organismes l'avaient proposé antérieurement.

La nouvelle charte garantit le droit des citoyens canadiens appartenant aux minorités linguistiques officielles de toutes les provinces de recevoir un enseignement dans leur langue, lorsque le nombre le justifie, mais ne mentionne rien pour les services médicaux et les services sociaux. La charte ne mentionne pas non plus le droit des minorités linguistiques officielles à administrer leurs propres établissements d'enseignement, leurs services de santé et leurs services sociaux. Or, toutes les études réalisées par des organismes tels que la Fédération des francophones hors Québec, soulignent l'importance de ce droit pour le maintien de la santé et de la viabilité des minorités linguistiques, droit d'ailleurs reconnu par le Livre beige du Parti libéral du Québec.

Les droits des minorités en matière d'enseignement, tels que stipulés dans la nouvelle charte, sont fort éloignés de ceux auparavant proposés par le gouvernement fédéral et d'autres organismes. La charte proposée indique que les **citoyens canadiens** appartenant aux minorités linguistiques officielles de toutes les provinces ont le droit de faire éduquer leurs enfants dans leur langue maternelle. En toute justice et équité, tous les **résidents** du Canada, qu'ils soient citoyens ou non, devraient également bénéficier de ce droit. Un immigrant vietnamien francophone nouvellement débarqué à Vancouver n'aurait-il pas le droit de faire éduquer ses enfants en français tout comme l'un de ses parents qui est devenu citoyen canadien? Un Américain venant s'installer au Québec ne devrait-il pas avoir la même possibilité? Si le Canada désire faire figure, aux yeux du monde, de pays soucieux de justice, traitant équitablement sa population, il devrait permettre aux immigrants de recevoir un enseignement en anglais ou en français, selon leur langue maternelle, au même titre que les citoyens.

Conclusion

Pour résumer la situation en ce qui concerne la charte des droits proposée, disons que les droits linguistiques qu'elle stipule sont beaucoup plus restreints que les discussions de la dernière décennie en la matière ne le laissaient prévoir. Du point de vue linguistique, la charte devrait faire en sorte que les minorités linguistiques officielles du Canada, qui sont le ciment de la confédération et empêchent le Canada de se scinder en deux sociétés unilingues, continuent d'exister sans avoir à s'assimiler à la majorité linguistique de chaque province. Si les droits linguistiques de la charte ne sont pas renforcés dès maintenant, il pourra se passer 25 ou 50 ans avant qu'un autre gouvernement n'ait le courage de s'attaquer à ce problème une nouvelle fois.

Outre la question des droits linguistiques, beaucoup ont mis en doute la sagesse du gouvernement fédéral qui a décidé de pousser à fond sa proposition, unilatéralement, sans se soucier de l'opposition de la plupart des premiers ministres provinciaux. Leur antagonisme ne facilite pas les choses. Il faut par ailleurs reconnaitre que, ces dernières années, les provinces se sont servies du rapatriement de la constitution, de son amendement et de la charte des droits pour obtenir des concessions du gouvernement fédéral dans d'autres domaines tels que les richesses naturelles, l'énergie et les communications. Le citoyen ordinaire n'a, pour sa part, aucun moyen de pression.

Nous désirons posséder notre propre constitution et avoir la possibilité de l'amender. Nous voulons une charte définissant les pouvoirs et les droits des citoyens. Les droits des minorités devront y être intégrés dès maintenant vu que leurs porte-parole expriment souvent des vues opposées à celles des majorités, désireuses de préserver le statu quo. Si ces droits ne sont pas adoptés maintenant, il est probable que, vu leur faiblesse numérique, les minorités n'auront jamais le pouvoir, par la suite, de faire amender la charte en leur faveur.

Nous demandons par conséquent à tous les Canadiens de faire abstraction de tout provincialisme et régionalisme en ce qui concerne le rapatriement de la constitution, le pouvoir de l'amender et la charte des droits. Ces questions nous concernent, non pas en tant que résidants du Québec, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta ou de Terre-Meuve, mais tout simplement en tant que Canadiens.

TRIBUNE LIBRE



La «carte soleil»: manne des médecins, ruine de la province

Monsieur Denis Lazure,
Ministre
Affaires sociales
Gouvernement du Québec
Monsieur,

Depuis quelque temps je me proposais de vous faire connaître une tracasserie qui m'embarrasse, à savoir l'utilisation qu'on fait «EN BLANC» de ma «carte soleil».

Lorsque je vais au garage, chez le chiropraticien ou dans d'autres endroits où il me faut payer de ma poche les coûts des services que j'obtiens, je m'assure de ce qu'il m'en coûtera. D'ailleurs, la loi de la protection du consommateur me protège en ce sens, car elle fait obligation au fournisseur de m'informer de l'évaluation qu'il fait et du prix qui pourra m'être demandé. Je suis donc protégé et je m'intéresse... je paie!

Mais, si je vais chez le médecin ou tout autre fournisseur de services de santé (clinique médicale, dentaire, de thérapie du sport, etc.), je n'ai rien à dire ni à signer; je présente ma «carte soleil» et on fait le reste!

Que m'en coûte-t-il? Quel intérêt ai-je à économiser sur les visites, à m'astreindre au minimum, à m'assurer d'accorder toute l'importance aux mesures préventives? Aucun intérêt; ma carte pourvoit par le curatif. Absurde! Nous sommes de grands «abuseurs» du système d'assurance-santé gratuit. Pourtant, il serait si simple de «conscientiser» le monde de l'importance des coûts que nous entraînons, souvent sans véritable réflexion.

Qu'on affiche les prix! Un diagnostic mécanique n'est pas plus simple à comprendre qu'une évaluation de notre «bobo» physique. Le traitement suggéré doit être identifié et aussi «garanti» que celui qu'on attend de notre garagiste! Si je sais qu'un traitement me coûtera (au gouvernement) cent cinquante dollars, je serai conscient de son impact et jaugerai en conséquence de sa valeur et de son importance. Tout en étant simple, cette petite opération aurait l'avantage de permettre à nos jeunes de connaître vraiment le coût de cette mesure sociale. Actuellement, seuls les plus vieux (dont je suis) savent ce que coûtait la maladie... Les jeunes, dans le contexte actuel, ne l'apprendront jamais.

Il est temps de réagir, Monsieur le Ministre.

Maurice BERGERON
Charlesbourg, Québec

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

EN VRAC

Du «camping» à l'hôpital!

M. Denis Lazure
Ministre de la Santé et du Bien-être social,
Québec
Monsieur le Ministre,

Je désire porter à votre attention une situation assez pénible pour mon mari, hospitalisé à l'hôpital du Haut-Richelieu, à Saint-Jean. A son entrée, on l'a couché sur une civière, dans une grande salle, dite d'observation, entourée de lits, tous occupés. Donc, plus de place nulle part, pas de chambre libre non plus. On n'a pu faire mieux que d'installer sa civière en plein centre de cette salle, sans un rideau, sans aucune intimité, et sous les néons allumés du matin au soir. Il y est demeuré six jours et sept personnes avec lui, dans le même cas. Huit civières, toutes occupées, en plein centre de la salle! Le soir du septième jour (enfin!), on lui a donné un lit, sur un côté de la salle. Ils étaient 24 patients dans cette salle à endurer le va-et-vient des passants, la chaleur des néons, la promiscuité des autres patients. On ne se génait pas, parmi le personnel, pour appeler cet endroit le «camping».

Je ne peux passer sous silence la qualité des soins que mon mari a reçus à l'hôpital. Malgré ces conditions pénibles et inhumaines, le personnel médical est d'une gentillesse et d'une compréhension totales. C'est une vraie ruche d'abeilles; les infirmières et les médecins travaillent sans relâche et parviennent à donner des soins dévoués et inlassables.

Vous devriez venir y faire un tour, M. le Ministre; vous changeriez peut-être d'opinion. Vos priorités seraient sûrement déplacées. Votre gouvernement coupe des postes, limite les dépenses, enlève des lits dans tous les hôpitaux de la province. D'un même souffle, il donne des subventions un peu partout (garderies, cinéma, affaires culturelles et j'en passe...).

Je vous demande de vous pencher un peu, beaucoup même, sur le problème des gens malades, qui doivent entrer en «Camping» pour se faire soigner. N'attendez pas pour le faire que la majorité silencieuse, dont je fais partie, prenne d'assaut les hôpitaux...

Mme Ernestine LONGPRÉ
Saint - Jean - sur - Richelieu

La vie chez les «sauvages»

L'auteur de la lettre «Indiens destructeurs? Faux!» parue le 9 octobre n'a sûrement pas connu la vie réelle des «sauvages» comme moi je l'ai vécue.

J'ai quitté Montréal à 5 ans avec ma famille, mon père ayant été nommé représentant d'une puissante compagnie plus que centenaire. Ça fait 65 ans.

Avec les jeunes «Indiens», comme nous avons coutume de les nommer, je fabriquais des arcs et des flèches. Nos loisirs étaient de circuler en forêt et de TUER tout ce qui bougeait: écureuils, suisses, oiseaux, lièvres, perdrix, etc., les laissant pourrir sur place. Avec des pierres nous tuions des alouettes qui passaient par voiliers. Nous capturions les corneilles avec des pièges à rats.

Avec des branches nous assommions des chauves-souris que nous clouions sur la porte des chiottes de l'école; durant les récréations, avec nos poignards, nous tentions de les crever, car elles étaient encore vivantes. Si un ours passait à proximité de la réserve, presque tous les hommes sortaient avec les fusils et tiraient, tiraient, jusqu'à ce que la peau et la chair soient déchiquetées. Un orignal curieux subissait le même sort. Non seulement les Indiens, mais aussi les Blancs, s'amusaient à ces jeux cruels.

Je n'avais pas appris cela sur la rue Christophe-Colomb. L'histoire devient une légende déformée par ceux qui n'ont pas vécu ces temps. Aujourd'hui, l'on tue tout. Voyez-vous encore beaucoup d'écureuils et d'oiseaux? Non, les urbains en tuent à profusion.

Philippe BROSSEAU
St-Félix-de-Valois

Une montagne à protéger

L'ambitieux plan d'un certain Monsieur Arthur Steckler de construire un condominium à l'entrée même d'Outremont a été littéralement dynamité par un référendum qui ne laisse aucun doute par son éclatant résultat (plus de trois contre pour un seul en faveur). Les citoyens du secteur ont facilement perçu qu'une montagne de béton ne pouvait esthétiquement être substituée à la beauté de notre montagne.

Me Steckler semble ignorer qu'il y a à peine quelques années la ville a zoné un immense et généreux triangle de son territoire (à quelques pas de son terrain) spécialement pour le type de conciergerie qu'il a encore le cran de projeter en dépit du verdict inexorable des citoyens.

Ayant été en quelque sorte l'humble responsable à l'origine de ce zonage, je souligne à Me Steckler que ce dit zonage se voulait être un infranchissable mur de Chine pour que jamais on érige un seul gratte-ciel (quel que soit le nombre d'étages) sur le flanc du Mont-Royal dans Outremont.

Etant résidant du boulevard il m'a été facile de constater que les propriétés qui occupent le terrain en litige n'ont jamais été publiquement mises en vente, à ma connaissance, mais ont été volontairement négligées afin d'aider la profitable promotion de l'intéressé.

Voici donc que Me Steckler pour faire preuve d'altruisme et masquer son ambition propose maintenant, non seulement une maison pour l'âge d'or mais en plus un genre de refuge pour les jeunes délinquants! Je me demande pourquoi il ne proposerait pas plutôt une sorte de géôle pour les promoteurs ambitieux qui sont prêts à saccager notre montagne pour faire une montagne de dollars.

Non, Me Steckler, les contribuables vous rappellent que vous avez peut-être soldé le zonage qui vous intéressait, mais nous, nous avons déjà payé pour un plus important zonage, celui qui donnait le coût de mort aux constructions telles que la vôtre. (...)

J.-Raoul BERNIER
Outremont

Un infirmier, c'est quoi?

Dans son article «Agression sexuelle sur une fillette qui venait d'être opérée» paraissant dans LA PRESSE du samedi 11 octobre en page A 3, le journaliste Léopold Lizotte démontre son ignorance sur le titre réservé aux infirmiers.

L'article laisse croire qu'il s'agit d'un brancardier, d'un préposé aux bénéficiaires ou encore d'un messager mais non d'un infirmier.

Le titre infirmier est un titre réservé selon la loi sur les infirmières et les infirmiers. A l'article 1 on peut y lire:

«c) infirmière, infirmier ou membre de l'Ordre: quiconque est inscrit au tableau;
«g) tableau: la liste des membres en règle de l'Ordre dressée conformément au Code des professions et à la présente loi».

Par ailleurs, les conventions collectives de travail reconnaissent plus de 200 classifications; il serait sage pour les journalistes de s'y référer afin de ne pas porter préjudice aux membres d'une profession qui a le respect du public.

Jean-Noël GUAY, inf.
Président
Corporation des Infirmières et Infirmiers de la Région de Montréal

Le juge qui a présidé ce procès et prononcé le jugement qualifie lui-même l'accusé d'infirmier, en pages 3 et 9 de sa décision.

Mais, pour l'avenir, M. Guay sera sans doute bienvenu de me faire parvenir, à intervalles aussi rapprochés que possible, les listes constamment mises à jour des membres de sa corporation, afin que de telles erreurs, si erreur il y a eu, ne se reproduisent plus.

Autrement, il n'est pas facile, il en conviendra, de décider comme ça, à vue d'oeil, si on a affaire à un messager de première classe ou à un brancardier de devant ou de derrière.

Léopold LIZOTTE

Bénévolat et syndicalisme

Monsieur Pierre Vennat
LA PRESSE
Montréal
Monsieur,

Vous êtes l'auteur d'un article paru le mercredi 1er octobre, intitulé «L'affrontement entre «bénévoles» et syndiqués pourrait bien devenir une guerre ouverte». Suite à cet article permettez-nous de vous faire part de quelques considérations.

De tout temps les sociétés ont pu bénéficier d'une certaine protection de l'environnement humain grâce à des gestes gratuits posés par des citoyens soucieux d'une qualité de vie et intéressés à promouvoir une cause au nom de la justice et du bien commun.

Le «nouveau réservoir à rabais de main-d'oeuvre pour les divers gouvernements» auquel vous faites allusion n'a-t-il pas été la source même à laquelle a puisé le syndicalisme au début de son existence? Ce réservoir n'a-t-il pas été à maintes reprises générateur d'emplois lorsqu'il s'est avéré qu'un travail à plein temps devenait nécessaire pour répondre aux besoins de l'heure? Le «système nerveux des syndiqués» est-il devenu si fragile que la névrose doive être dirigée vers une population qui croit encore à l'engagement social, à un service désintéressé?

Tout travailleur a droit à un emploi rémunéré convenablement et il est juste que durant une période de chômage comme celle que nous traversons actuellement, la sécurité d'emploi devienne une valeur à sauvegarder. Les employés rémunérés, syndiqués ou non, ont raison de vouloir protéger jalousement leur droit au travail. Le bénévolat doit être complémentaire au travail rémunéré et non pas s'y substituer; les organismes à caractère bénévole doivent être conscients de cette réalité et s'y conformer. Les travailleurs bénévoles n'ont pas à s'immiscer dans le domaine des professionnels mais tous reconnaîtront qu'ils ont leur place et doivent la prendre sous le soleil d'une société qui serait bien à plaindre s'ils en étaient absents.

L'Association des centres de bénévolat du Québec.

Lucie LAPRADE
directrice

Le mariage des prêtres et des laïcs

Peut-on souhaiter le mariage des prêtres? L'autorité religieuse comprendrait peut-être mieux les misères et les frustrations des êtres d'esprit, de chair et de sang que nous sommes et qui nous débattons comme nous pouvons dans le purgatoire de notre vie temporelle pour y survivre spirituellement. Reste à voir cependant si une vie sexuelle normale dans le mariage rendrait le ministère des prêtres mariés plus efficace et eux-mêmes plus heureux en ce monde.

Le mariage est d'abord une responsabilité. Dans les meilleures unions le visage rébarbatif des devoirs, des obligations et de la routine se montre souvent plus que le joli minois des plaisirs de l'amour. Il en serait ainsi pour les prêtres comme pour les laïcs. Et ici, qu'on n'aille pas présumer indûment de la grâce d'En-Haut. Ni l'onction de l'ordre ni la bénédiction du mariage ne mettraient les prêtres à l'abri des tentations et des chutes. Cela ne faciliterait pas les choses pour eux; car leur mariage — bien plus que celui des laïcs — ne pourrait se permettre d'être une faillite. La crédibilité de leur enseignement en recevrait un coup mortel. La formule «faites ce que je dis, pas ce que je fais» ne confère jamais beaucoup d'autorité.

Si le fossé est large entre clercs et laïcs aujourd'hui, si les églises ne regorgent plus de fidèles aux messes du dimanche, ce n'est pas parce que les prêtres sont célibataires. Ce n'est pas non plus par le mariage de ceux-ci que le rapprochement se fera.

C'est en ayant partout des prêtres d'un haut calibre, d'une conduite irréprochable et dispensant un enseignement dans lequel les fidèles se retrouveront. Or, à une époque où rares semblent être les familles, au Québec, qui n'ont pas leur cas d'amour frustré, de concubinage, de mariage civil, de séparation ou de divorce, les fidèles ne se retrouvent guère dans le légalisme, l'absolutisme et l'exclusivisme dont s'inspire l'enseignement traditionnel de l'Église.

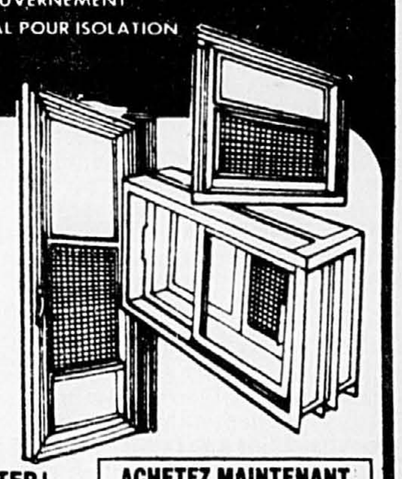
Nos évêques le sentent bien du reste, eux qui, prenant nos marginaux en pitié, se proposent de réclamer au synode actuel plus de souplesse à l'égard du mariage. Pourquoi en effet faudrait-il que l'échec d'un mariage entraîne fatalement une sanction à terme indéfini, à cause de l'obligation sous peine de péché mortel et de damnation éternelle qui est faite ensuite aux époux séparés de renoncer à toute activité sexuelle jusqu'au décès du conjoint? Pourquoi, pour une simple erreur commise de bonne foi dans le choix d'un partenaire, se voir condamné ainsi au célibat pour toujours peut-être, quand on ne s'est jamais senti fait pour cela? Pourquoi, de plus, se voir frappé d'ostracisme par l'autorité religieuse parce qu'on tente de refaire sa vie avec une autre personne? Surtout quand on voit aujourd'hui le nombre de prêtres («pour l'éternité» disait-on autrefois!) dont l'échec du sacerdoce a été volontiers corrigé par la laïcisation! En quoi donc les promesses du mariage sont-elles plus sans retour que celles du sacrement de l'ordre?

Certes, il n'appartient pas à l'homme ordinaire, au laïc, au profane, de séparer ce que Dieu a uni; mais si les ministres de Dieu ont le pouvoir de lier en son nom, peut-être ont-iis aussi le pouvoir de délier en son nom. Autant des liens du mariage que de ceux du sacerdoce, puisque dans un cas comme dans l'autre, Dieu n'agit pas autrement que par l'entremise de ses ministres. Étrange, n'est-ce pas, qu'après s'être tant prévalu de l'appui du Christ pour lier dans le passé, on doute de cet appui maintenant que le moment semble venu de délier sur des tas de choses.

Pourtant, croit-on que le Christ eut donné à ses apôtres le pouvoir de délier, s'il n'avait su dans sa prescience qu'un jour eux-mêmes et leurs successeurs auraient effectivement à délier? D'autre part, ne serait-il pas inconcevable que ce pouvoir de délier vaille seulement pour remettre les péchés à la chaîne au confessionnal?

Notre-Dame du gros bon sens, priez pour nous!

Arthur PICHÉ
Montréal

30% DE RABAIS SUR MARCHANDISES PAYÉES ET EMPORTÉES
COMMANDEZ DES MAINTENANT ET OBTENEZ JUSQU'A $500 DE
$500 REMISE DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL POUR ISOLATION
à l'achat de nos produits
EN ALUMINIUM ROBUSTE, AVEC CONTRE-FENETRE ET MOUSTIQUAIRE
PORTES ET FENÊTRES
• Fabrication sur mesure
• Installation professionnelle
• Garantie écrite de 5 ans
• Choix de couleurs

COMPAREZ AVANT D'ACHETER!
Démonstrations gratuites
le soir, le jour ou la fin de semaine
ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ EN NOV. PAS D'INTÉRÊT
Estimation gratuite... Composez 731-7676
SOIRS, FÊTES ET FINS DE SEMAINE... 481-6356
MORCO ALUMINIUM INC. 8225, av Mayrand Montreal
Achetez en toute confiance • Plus de 25 ans d'experience

6/36

GROS LOT
APPROXIMATIF - VENDREDI
$369,000.

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

4	7	20	22	27	36

	NOMBRE DE GAGNANTS	LOTS
6 SUR 6	0	180,656.00
5 SUR 6	148	1,098.60
4 SUR 6	6183	73.00
5 SUR 6+	4	27,098.50

N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+
23
VENTES TOTALES:
$1,881,835.

Mini TIRAGE: 129
17 oct. 1980

	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
NUMÉRO COMPLET	339272	3 GAGNANTS DE 50 000$
5 CHIFFRES	39272	28 GAGNANTS DE 5 000$
4 CHIFFRES	9272	287 GAGNANTS DE 250$
3 CHIFFRES	272	2862 GAGNANTS DE 50$
2 CHIFFRES	72	28620 GAGNANTS DE 5$

LES BILLETS GAGNANTS DE 250$ ET 50$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 20 OCTOBRE 1980



OPÉRATION ANKARA-TÉHÉRAN

Le boomerang de la Turquie

Les USA voudraient que la Turquie réduise ses forces armées. Impossible répondent les Turcs puisque cela gonflerait le chômage et réduirait le rôle historique que l'armée joue sur un territoire géographiquement difficile.

—2—

ANKARA-ERZURUM — Tout trajet en bus au Moyen-Orient est l'occasion d'une fête entre passagers qui s'échangent fruits, noix et biscuits au rythme de la musique à cassette. Dans l'allée, un adolescent disbribue l'eau à boire et le parfum citronné pour se laver les mains.

Cela compense pour le piètre état du circuit routier turc à deux voies sur lequel il faudra rouler 800 kilomètres jusqu'à Erzurum, le dernier grand centre urbain avant la frontière perse. Faute de produits pétroliers, notamment d'asphalte, le tiers du chemin se fera sur gravier.

Au moment où la bataille du Shatt Al-Arab éclata au grand jour le 22 septembre entre l'Iran et l'Irak, la Turquie disposait à peine d'un mois d'inventaire de pétrole brut et de produit raffiné, soit moins du tiers de la moyenne enregistrée chez les pays industriels. Qui plus est, l'Irak et l'Iran fournissaient à la Turquie 70 p. cent de ses importations de pétrole brut avant que les deux belligérants ne suspendent leurs ventes. Résultat: l'État devra inévitablement puiser sur le marché SPOT à prix forts si la guerre continue, alors que ses deux fournisseurs lui assuraient au moins de confortables marges de crédit, lui évitant d'épuiser ses réserves de change étranger.

Or, avec un endettement étranger d'au moins US $19 milliards — que personne, y compris le fameux consortium d'aide créé par les pays industriels de l'OCDE pour venir à la rescousse financière de la Turquie, ne peut fixer avec précision —, Ankara risque de traverser un hiver difficile avec la guerre irano-irakienne qui traîne en longueur.

Le «grand malade de l'Europe»

«Ce goulot d'étranglement reflète bien la vulnérabilité du «grand malade de l'Europe».

Au plan socio-économique, la Turquie a suivi au fil des années ce sacro-saint principe illusoire de ce que les Américains appellent le «décollage économique». Depuis près de 40 ans, la Turquie, à l'instar de l'Iran ou de l'Egypte, a mis tous ses oeufs dans le même panier: l'industrialisation à tout prix grâce aux symboles nationaux des grands barrages hydro-électriques et des sidérurgies d'État, au détriment de leur principal actif national, l'agriculture. Même le Québec n'a pas échappé à ce moule!

Au cours des années 50, la Turquie concentra ses efforts sur le circuit routier et les infrastructures pour sauter à pieds joints, au cours des années 60, dans les usines de fabrication. L'effet fut d'autant plus spectaculaire que le pays enregistra sur papier un boom de croissance plus élevé qu'au Japon. Certes, les voitures, les camions ou les appareils de télévision étaient poinçonnés «made in Turkey», mais il s'agissait avant tout d'assemblages de pièces importées (souvenez-vous de l'usine Renault-Soma au Québec!). D'une part, l'État encourageait la fabrication destinée à remplacer les importations, mais comme le «miracle industriel turc» n'était que du vent, il fallait importer de plus en plus de pièces et d'équipement. Et puisque le gouvernement voulait protéger ses usines naissantes contre la compétition étrangère, il fallait relever les barrières douanières. De fil en aiguille, tout effort à l'exportation pour gagner de précieuses devises étrangères fut découragé et la qualité des produits locaux écoulés au pays dégringola. Ainsi, les déficiences d'entreposage, de réfrigération, de contrôle de la qualité ou de la mise en marché expliquent-elles aujourd'hui pourquoi 40 p. cent des récoltes de fruits et légumes au pays sont perdues à chaque année!

Des milliers de paysans dans les villes

Cette poussée extraordinaire d'industrialisation fictive attira néanmoins des centaines de milliers de paysans vers les centres urbains, créa d'immenses bidonvilles et exacerba les tensions socio-politiques à travers le pays. Bref, mis à part l'effet catalyseur des revenus en pétrodollars et des conditions culturelles différentes, les mêmes détonateurs politiques que ceux de la révolution iranienne!

Tout l'échafaudage industriel turc est si intimement dépendant de l'Occident, de l'or noir avoisinant, qu'au lieu de panser les plaies du pays et de procurer encore plus de devises étrangères pour rembourser les dettes nationales, la relance économique en 1981 contribuera au contraire à gonfler les importations à US $9 ou US $10 milliards et à accroître le déficit commercial d'au moins 50 p. cent.

Plus la Turquie avance, plus elle recule malgré les milliards de dollars que les pays de l'OCDE ont engouffrés au pays ou renégociés sous forme de dettes. La situation demeure si critique que la facture pétrolière du pays, soit $3.5 milliards, excède le total des ventes turques à l'étranger et les perspectives paraissent encore plus sombres pour l'an prochain.

Peu avant d'entreprendre mon voyage vers Téhéran, plusieurs diplomates m'ont confié à peu près le même message: «Le coup d'État militaire est un succès et mettra fin au chaos politique, mais rien n'est encore réglé au chapitre économique, la source de tous les maux».

Et malgré une inflation de 85 à 90 p. cent, de taux d'intérêt de 22 à 36 p. cent et un chômage de 25 p. cent, c'est surtout à la puissance militaire turque que s'intéresse l'Ouest. Outre la renégociation de quelque $200 millions — qu'on s'attend d'ailleurs à devoir renégocier à nouveau, puisque Ankara éprouve de plus en plus de problèmes à rencontrer ses échéances —, le Canada a ainsi offert des crédits de $23.8 millions depuis 1979 pour le secteur civil et un prêt de $25 millions sur cinq ans à des fins militaires.

Disposant des forces armées les plus nombreuses (plus d'un demi-million d'hommes) de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), après celles des Etats-Unis, la Turquie n'est en effet qu'un rempart de carton avec un équipement vulgaire vieux de la guerre de Corée. De plus, soit par manque d'entretien ou faute de pièces de rechange difficiles à trouver parce que trop vieilles, toute cette quincaillerie n'est qu'à moitié utilisable. Or, d'après Washington, il faudrait US $20 à US $30 milliards pour moderniser tout cet équipement, dont au moins US $10 à US $12 milliards pour renforcer l'armée de terre. Vu le coût astronomique d'une telle opération, les Américains proposent donc à Ankara de réduire considérablement ses forces armées et de concentrer ses efforts sur sa puissance de feu contre l'Armée rouge à un coût plus abordable de US $4 à US $5 milliards.

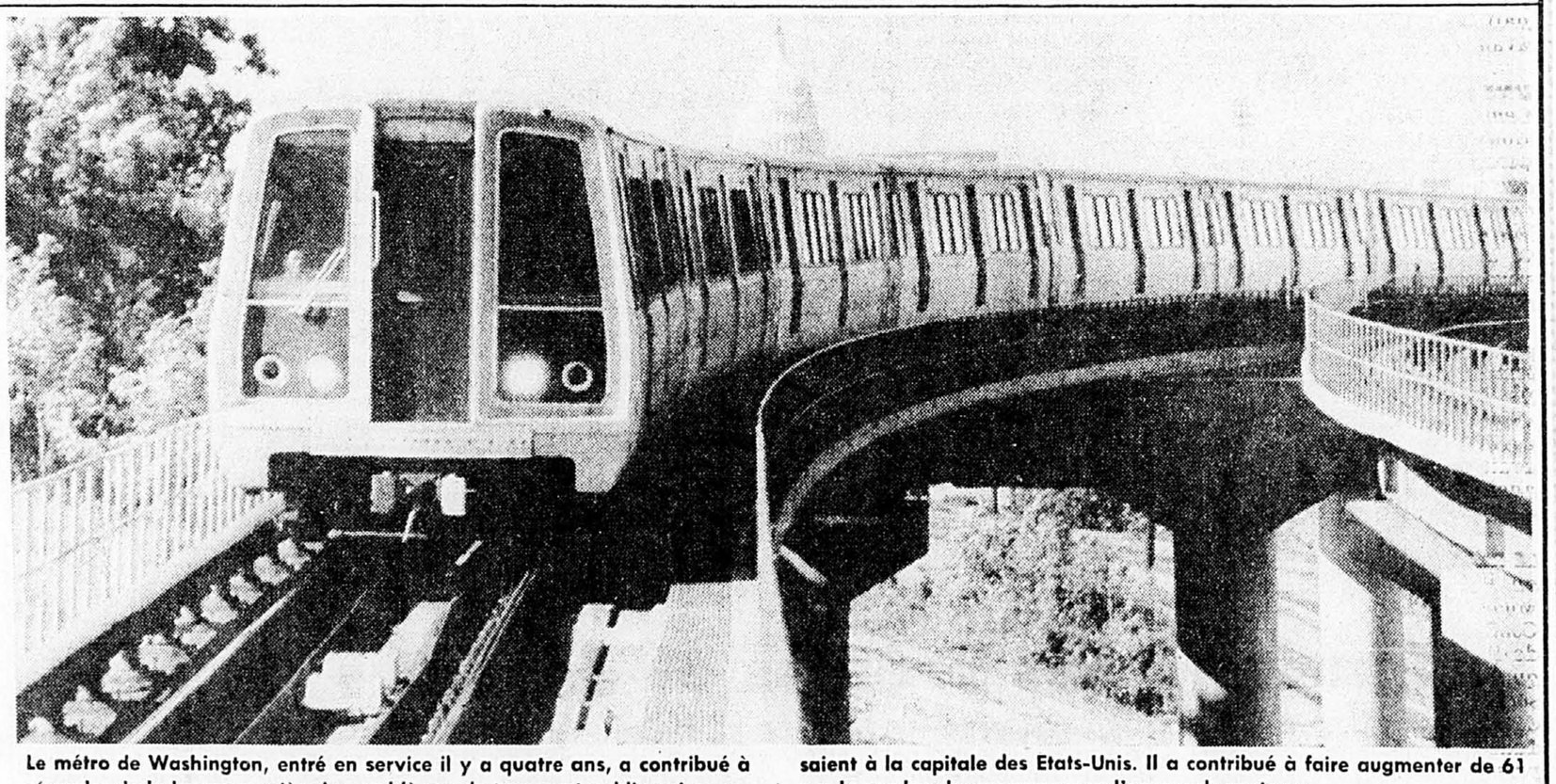
Impossible, disent les Turcs, puisque cela gonflerait le chômage et réduirait le rôle historique des forces armées, non seulement pour assurer l'ordre sur un territoire géographiquement difficile, mais aussi pour servir de centre de formation civique dans un pays où l'analphabétisme est de 40 à 50 p. cent.

Après quelques arrêts de «Ctchaye» le long de la route, un repas de poulet au riz et 14 heures de trajet, le bus atteint enfin Erzurum à 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il est 5h30 du matin. Le terminus est désert et glacial. D'ici une heure et demie, il faut trouver un hôtel et y rester sans sortir jusqu'à 17h00, car c'est le couvre-feu à travers le pays. A tous les cinq ans, la Turquie recense sa population et demain le pays se réveillera avec plus de 50 millions d'habitants!

DEMAIN: le passage de la frontière.

LES TRANSPORTS PUBLICS AUX ÉTATS-UNIS

Le GRAND problème des années prochaines



Le métro de Washington, entré en service il y a quatre ans, a contribué à résoudre de la bonne manière les problèmes de transport public qui se posaient à la capitale des Etats-Unis. Il a contribué à faire augmenter de 61 p.c. le nombre des voyageurs en l'espace de sept ans.

D'APRÈS UPI

Chaque matin des millions d'Américains ont à faire un choix difficile entre laisser leurs automobiles à la maison, une nécessité grandissante vu l'augmentation constante du prix de l'essence et l'encombrement des autoroutes, et se rendre à leur travail en utilisant un système de transport en commun généralement mal commode et délabré.

Le nombre des voyageurs des transports publics, qui avait atteint son niveau le plus bas au milieu des années soixante-dix, atteint aujourd'hui un sommet sans précédent dans plusieurs grandes villes américaines et on enregistre une augmentation de 24 p. cent à l'échelle nationale au cours des sept dernières années.

Mais cet afflux toujours plus grand de nouveaux voyageurs met à rude épreuve les réseaux les plus anciens.

A New York, des usagers ont protesté contre l'état des trains. A Atlanta et à Boston, les prix des billets ont doublé et à Chicago on parle de les mettre à 70 cents.

Washington: deux hausses de billets

Les usagers de Washington ont eu à absorber deux augmentations de billets récemment. Et il semble que chaque fois qu'un nouveau tronçon du chemin de fer ou une nouvelle ligne d'autobus ouvre, le nombre des voyageurs dépasse les projections.

Les dirigeants des organismes de régie des transports publics et les politiciens sont contraints de rechercher des moyens plus efficaces, et inévitablement plus coûteux, de déplacer les gens dans les grandes villes du pays. Parvenir à donner un avantage marqué aux transports publics par rapport à l'automobile deviendra peut-être le grand problème urbain des années quatre-vingt.

Les transports publics, que beaucoup considéraient dans les années cinquante et soixante comme la panacée à tous les maux futurs dans le domaine des transports, sont à la croisée des chemins. Et la confusion est grande quant à l'orientation qui devra être prise.

Ajoutant à ce problème, il y a le fait que les autorités des organismes des transports, avec leurs directeurs nommés, s'efforcent de plaire à leurs circonscriptions. Ils oeuvrent souvent dans un climat très politisé et ils n'ont habituellement aucun pouvoir de taxation directe.

Ils ont également à faire face généralement à la concurrence, plutôt qu'à la coopération, entre les villes à l'intérieur d'une région urbaine.

Boston, qui possède le plus ancien réseau de transports publics des Etats-Unis, puisqu'il remonte à 1898, est un exemple des mauvaises relations existant entre les autorités des transports et les autorités de l'Etat et de la ville.

La Massachusetts Bay Transportation Authority est l'organisme de régie des transports publics pour 79 villes et municipalités de l'agglomération de Boston. Mais la direction du réseau est répartie entre trois organismes et tous sont assujettis dans une certaine mesure au contrôle de l'Assemblée législative de l'État.

Des structures très complexes

En 1979, le budget de l'administration centrale était de $285 millions qui comprenait un déficit de $222 millions et le budget a été dépassé de $12 millions.

Les réseaux de transport en commun d'autres grandes villes ont également des structures complexes d'organisation. Et beaucoup — Los Angeles, Atlanta, St-Louis, Washington et Chicago, en particulier, ont des conseils de direction comprenant des représentants de la ville, des municipalités de banlieue et d'un ou plusieurs Etats.

Mais aucune n'est aussi complexe que celle du plus grand réseau des Etats-Unis, celui de New York. Une multitude d'organismes se partagent la direction et les possibilités de litiges sont naturellement considérables.

Les New Yorkais estiment également que leur réseau de transports en commun est en train de se désintégrer, et avec justification. Depuis les années soixante-dix, les prix des billets n'ont pas suivi l'inflation. Pour compenser les déficits grandissants, les organismes ont réduit l'entretien du matériel au minimum. La protection des voyageurs est un autre problème grave. Les actes de violence et la criminalité dans le métro ont augmenté de 70 p. cent au cours de la dernière année, que les autorités attribuent au nombre insuffisant de policiers.

L'augmentation des billets a été dans beaucoup de villes le moyen rapide de résoudre en partie les difficultés financières. Mais on considère généralement que la hausse des billets est surtout inéquitable pour les usagers les plus déshérités qui n'ont pas d'autres moyens de transport à leur disposition.

Les tarifs à Atlanta ont plus que triplé depuis mars 1979, et les autorités envisagent de porter le prix du billet à 60 ou 70 cents. A Boston, les billets sont passés récemment à 50 cents et l'on prévoit une baisse de 4 p. cent du nombre de voyageurs transportés. A Los Angeles, le billet est passé de 55 à 65 cents et le nombre des voyageurs a baissé de 8 à 10 p. cent.

Les recettes couvrent 40 p.c. des frais

Les recettes provenant de la vente des billets couvrent généralement environ 40 p. cent des frais d'exploitation des réseaux de transport en commun, et les gouvernement des Etats et municipaux utilisent diverses méthodes pour aider à payer le reste. Mais que les villes aient recours ou non aux taxes de vente, sur l'essence, aux taxes foncières ou aux péages et aux prix des billets pour augmenter leurs recettes, elles doivent également se tourner vers le gouvernement fédéral pour une aide financière. Depuis 1964, le gouvernement central a aidé les villes à acheter du matériel roulant toujours plus coûteux. La nouvelle formule utilisée pour répartir cette aide étant fondée sur le nombre de milles voyageurs plutôt que sur la population, elle sera plus équitable et permettra aux villes de New York, Chicago, Philadelphie de recevoir une aide beaucoup plus importante.

Mais quoi qu'il arrive, les réseaux de transport en commun dans l'ensemble des Etats-Unis mettent en oeuvre d'ambitieux programmes de construction pour répondre à une demande croissante.

Le métro de Washington, qui est entré en service il y a quatre ans, en est un bel exemple. Ce réseau de 101 milles de long doit être complètement achevé en 1989. Il utilise un matériel roulant moderne presque identique à celui qui a fait sensation à San Francisco en 1972.

Au cours des dept dernières années, le nombre des voyageurs des transports publics a augmenté de plus de 61 p. cent, alors que pour l'ensemble des Etats-Unis l'augmentation moyenne se situé à environ 24 p. cent.

A Chicago, une ligne ferroviaire rapide reliant la ville à l'aéroport O-Hare, doit entrer en service en 1983.

Malgré ses problèmes financiers, Boston projette un programme d'expansion et de rénovation de son réseau ferroviaire qui pourrait coûter un milliard de dollars au cours des cinq prochaines années. Un nouveau métro est projeté.

Un nouveau réseau ferroviaire urbain de $3 milliards qui aura 53 milles de long est en construction à Atlanta. Une ligne est-ouest est déjà terminée et un tronçon de deux milles d'une ligne nord-sud de 23 milles doit ouvrir l'automne prochain. L'ensemble des travaux seront achevés en 1985.

Los Angeles possède le réseau d'autobus le plus important des Etats-Unis, comptant 2,800 véhicules. Et des études techniques sont en cours pour la construction d'un métro. Fin des travaux: 1990.

A Los Angeles également a commencé la construction d'une voie de guidage sur laquelle pourront se déplacer des petites voitures pouvant transporter au plus quatre personnes sur cette voie fixe ou sur un transporteur automatique géant.

La guerre sera longue

d'après AFP, Reuter, UPI

Voulant, semble-t-il, amener la population de l'Irak à accepter que le pays s'est engagé dans une longue guerre, le président Saddam Hussein a prononcé hier un discours visant à renforcer la détermination à combattre de son armée.

Il a déclaré que les forces irakiennes combattent pour le droit et l'honneur, pour la renaissance de la nation arabe de ses ruines et de sa disgrâce. «Les Iraniens, a-t-il poursuivi, veulent détruire Bagdad à l'instar de leurs aïeux qui razziaient les antiques capitales irakiennes.»

Et tandis que le conflit entrait dans sa cinquième semaine, à Téhéran, l'imam Khomeiny appelait à l'armement du peuple. Dans un discours prononcé hier soir également, l'ayatollah a demandé au peuple iranien «de préparer ses armes» et à l'armée de lui en distribuer, afin qu'il soit prêt en cas de nécessité à la mobilisation populaire et à la guerre sainte.

Entre-temps, le secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, Habib Chatti, arrivait à Téhéran pour des entretiens avec les dirigeants iraniens. M. Chatti doit rencontrer le président Bani-Sadr et sollicitera une entrevue avec l'ayatollah Khomeiny. M. Chatti s'est dit optimiste quant à l'issue de la mission de paix qu'il mène en compagnie du président Zia Ul-Haq, du Pakistan.

Un autre facteur qui permet de prévoir un long conflit est le fait que l'Irak ait approché les autres pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient pour obtenir plusieurs millions de dollars.

Des hauts fonctionnaires du ministère des Finances d'un Etat du Golfe a révélé que des émissaires irakiens s'étaient adressés au Koweit, au Qatar, à l'Arabie Saoudite et aux Emirats arabes unis pour obtenir des fonds.

Sur le plan militaire, les communiqués iraniens et irakiens font état de combats plus violents que jamais dans le Khouzestan, tandis que Bagdad était la cible d'un raid aérien pour la cinquième fois en une semaine.

A Téhéran, on signale que des violents combats se sont déroulés hier près d'Abadan, tandis que des affrontements avaient lieu dans les rues de la ville portuaire de Khorramchahr. Selon ces informations, les forces iraniennes maintiennent leurs positions dans ces deux villes. A Khorramchahr, ajoute la télévision, les forces irakiennes utilisent des civils comme boucliers humains pour protéger leurs attaques. Par ailleurs, les Iraniens auraient lancé des attaques dans le nord du Khouzistan et dans les provinces d'Ilam et Kermanchah.

L'Irak, de son côté, affirme avoir capturé le camp iranien de Dej, près de Khorramchahr et déclare avoir remporté une importante victoire il y a quelques jours près de Desfoul.

DÉPÊCHES

EN AUSTRALIE, le chef de l'opposition travailliste Bill Hayden, a concédé hier la victoire à la coalition libérale-nationale du premier ministre Malcolm Fraser, qui est donc reporté au pouvoir pour trois ans. Le dépouillement du scrutin ne sera pas terminé avant plusieurs jours, mais M. Fraser était déjà assuré hier soir de 68 des 125 sièges de la Chambre des représentants et l'opposition, de 51 sièges seulement. C'est toutefois un recul pour le gouvernement qui détenait une majorité de 48 sièges avant les élections.

UNE BOMBE a explosé dans le Centre de conférences internationales de Manille blessant 18 personnes dont cinq Américains, quelques instants après un discours du président Ferdinand Marcos aux délégués de la Société américaine des agents de voyages en congrès aux Philippines. Le chef de l'Etat et l'ambassadeur américain Richard Murphy étaient assis à 50 pieds seulement de la déflagration, mais ils sont sains et saufs. Le «Mouvement de libération du 6 avril» a revendiqué l'attentat. Il avait précédemment averti les agents de voyages de ne pas tenir leurs assises à Manille.

LE RIVAL du premier secrétaire du Parti socialiste français, Michel Rocard, 50 ans, maire de Conflans-Sainte-Honorine, près de Paris, a annoncé hier soir qu'il a décidé de proposer aux socialistes de devenir leur candidat pour l'élection présidentielle dans sept mois. À plusieurs reprises, des sondages l'avaient mis à égalité avec le président sortant, Valéry Giscard d'Estaing. Pour sa part, François Mitterrand a révélé qu'il se prononcera cette semaine sur son éventuelle candidature à l'investiture socialiste.

SOCIALISTES et démocrates-chrétiens ont donné leur approbation finale hier à la formation d'un nouveau gouvernement de coalition en Belgique, avec M. Wilfrid Martens comme premier ministre. La répartition des portefeuilles ministériels sera discutée aujourd'hui et le gouvernement devrait être en place dans un jour ou deux. Ce sera le quatrième gouvernement en dix-huit mois et le vingt-sixième depuis la Seconde Guerre mondiale.

DIX MOIS après leur intervention directe à Kaboul, les Soviétiques réaffirment qu'ils ne quitteront pas l'Afghanistan tant que la résistance au régime du président Karmal n'aura pas cessé et tant que son gouvernement ne sera pas reconnu par ses voisins, notamment le Pakistan. Quant à M. Karmal, en visite officielle en URSS, il a remercié le peuple soviétique de son aide «désintéressée».

EN DÉPIT des difficultés des nouveaux syndicats à obtenir leur reconnaissance légale des autorités, la menace d'une nouvelle grève générale paraissait écartée hier en Pologne, où se déroule une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays membres du Pacte de Varsovie. En entrevue, le secrétaire d'État américain, Edmund Muskie, a recommandé aux Polonais de demeurer très attentifs aux réactions de l'URSS lors de la réalisation des réformes obtenues en août.

L'ANCIEN premier ministre Mario Soares a démissionné hier de son poste de leader du Parti socialiste portugais après avoir échoué à convaincre son parti de retirer son appui au président Eanes aux élections présidentielles du 7 décembre. Ce dernier a récemment pris ses distances envers les socialistes et disant qu'il n'a pas de divergences fondamentales avec le gouvernement de centre-droit. M. Soares lui a retiré son soutien et a abandonné ses fonctions, décisions qui risquent de porter un coup fatal aux socialistes et à la réélection du général Eanes.

LE PREMIER ministre indien, Indira Gandhi, a procédé hier à un remaniement ministériel et a adjoint six nouveaux ministres d'État aux 33 membres de son gouvernement. Le premier ministre, qui a conservé le portefeuille de la Défense, a déplacé cinq ministres et accru les responsabilités de trois autres. Ce remaniement a été retardé par des difficultés de recrutement au sein du Parti du congrès au pouvoir.

LE COLONEL Kadhafi a invité les Libyens à constituer une armée de métier d'un demi-million d'hommes en un an pour s'opposer à la croisade qui menace son pays. Le colonel a annoncé qu'il allait proposer aux comités populaires libyens de transformer, à partir de l'an prochain, les écoles, instituts et facultés en camps d'entraînement et ce, pour défendre le territoire libyen d'abord et l'État unifié libyo-syrien ensuite.



téléphoto UPI

Après avoir dit comprendre les souffrances des familles des otages américains, le premier ministre iranien Radjai s'est déchaussé, samedi, lors de sa conférence de presse à l'ONU, pour montrer comment il avait été torturé aux pieds sous le règne du chah.

Muskie: pas de troc otages-Awacs en vue

d'après AFP, AP et UPI

Le secrétaire d'Etat américain Edmund Muskie a refusé, hier, de lier la libération des 52 otages d'Iran au retrait des avions-radars Awacs d'Arabie Saoudite et les observateurs à Téhéran rejettent les hypothèses d'un troc otages-armement nées à l'ONU.

Mais en Iran ainsi qu'à l'étranger, on se montre convaincu que le climat à un règlement à terme du problème des otages, et peut-être de l'ensemble du contentieux irano-américain, n'a jamais été aussi favorable.

Interviewé par ABC, Muskie a souligné que les Awacs ont été envoyés dans l'intérêt de la sécurité des États-Unis et de leurs amis, et que le président Carter, pour obtenir le retour des otages, ne ferait rien qui soit contraire à ces intérêts.

La veille, le premier ministre iranien Ali Radjai avait déclaré que les États-Unis poseraient «un geste de bonne volonté» en retirant ces Awacs «qui servent à renseigner l'Irak» et en dissuadant la Jordanie, notamment, de soutenir l'Irak contre l'Iran.

Radjai avait aussi affirmé, cependant, que les conditions pour la libération des otages «restent les mêmes que celles que le Parlement iranien va bientôt présenter» et Muskie a cherché hier à tempérer les espoirs d'une libération rapide des otages.

Pour la Commission parlementaire iranienne, qui poursuit ses travaux sur les otages, les conditions restent donc les mêmes: restitutions des biens du chah, abandon des menaces américaines contre l'Iran, garantie de non-ingérence et déblocage des avoirs gelés.

En ce qui concerne les excuses exigées par l'Iran, toutefois, Radjai a estimé samedi qu'avec le passage du temps, les multiples déclarations venues de Washington pouvaient déjà être considérées comme des excuses. Il s'agit seulement de les résumer sur papier, a-t-il dit.

Quant à Muskie, il a déclaré hier que toutes les sanctions contre l'Iran pourraient être levées après le retour des otages et que la reprise des livraisons de matériel militaire «sera traitée indépendamment de la guerre».

«En ce qui concerne la guerre, a-t-il poursuivi, nous avons une position d'impartialité, mais cela peut avoir à être réajusté selon l'évolution des circonstances.»

Le président Carter semble d'ailleurs avoir déjà procédé à un premier rajustement: dans une interview samedi à AP, il a qualifié l'Irak pour la première fois d'«envahisseur» et défendu, aussi pour la première fois, l'intégrité de l'Iran.

L'ancien président Gerald Ford et le conseiller de politique étrangère de Ronald Reagan, Richard Allen, ainsi que le président Sadate, d'Egypte, se sont tous prononcés hier, séparément, contre le retrait des Awacs d'Arabie Saoudite.

Quant au premier ministre Radjai, il était hier en Algérie où il a visité El-Asnam et conversé avec le président Bendjedid. L'Algérie s'occupe des intérêts de l'Iran aux Etats-Unis. Radjai devrait regagner Téhéran aujourd'hui.

Les États-Unis prêts à riposter

d'après UPI

Les États-Unis ont accédé à une nette supériorité aérienne et navale dans le golfe Persique et l'océan Indien — avec de l'équipement en place pour 12,000 marines et des munitions pour 500 avions.

C'est ce qu'a affirmé hier le président Carter dans une déclaration électorale diffusée sur les ondes du réseau radiophonique Mutual.

«Quand je suis entré en fonctions, j'ai découvert que nous disposions de très peu de capacité d'action rapide dans la région critique du golfe Persique», a-t-il dit.

«Nous pouvons maintenant y déployer rapidement 12,000 marines et 500 avions, ce qui nous confère une supériorité aérienne et navale en vue d'une action instantanée pour garder ouvert, le cas échéant, le détroit d'Ormuz, par lequel transite la majeure partie du pétrole mondial», a-t-il ajouté.

Il a précisé que les États-Unis disposaient maintenant de cinq bases dans la région de l'océan Indien, où le matériel nécessaire a été stoké, et qu'ils y ont en plus déployé deux «task forces» dotés de porte-avions.

«Les États-Unis ont connu la paix au cours des quatre années écoulées, a-t-il rappelé. Ce n'est pas un accident. C'est le résultat de l'utilisation prudente de l'énorme puissance de l'Amérique.»

Le président Carter, réaffirmant son engagement en faveur de la paix, a réitéré ses accusations selon lesquelles les propositions de son adversaire républicain Ronald Reagan étaient de nature à provoquer une course incontrôlée aux armements et, à coup sûr, «une nouvelle rupture» dans les relations américano-soviétiques.

Carter et sa femme ont regagné hier Washington, venant de Camp David. Il participait hier soir avec le sénateur Kennedy à un dîner-bénéfice en faveur de sa campagne de réélection, avant d'entreprendre une tournée dans le nord-est et le sud.

Réintégration de la Grèce dans l'OTAN

d'après Reuter, AFP

Le premier ministre George Rallis a confirmé hier soir que son gouvernement avait accepté les dernières propositions de l'OTAN sur le retour de la Grèce au sein de l'aile militaire de l'Alliance.

Répondant aux critiques du chef de l'opposition, Andreas Papandreou, le premier ministre a déclaré qu'aucun droit souverain de la Grèce n'était affecté par cette décision, mais qu'au contraire, sa capacité de défense se trouvera renforcée.

M. Rallis a souligné que l'accord ne signifiait pas que la Grèce reconnaissait l'occupation de 38 p. cent du territoire chypriote par l'armée turque, ajoutant qu'en rejoignant l'OTAN, la Grèce pourrait mieux aider Chypre.

M. Papandreou a dénoncé l'acceptation du plan Rogers, qui, selon lui, oblige la Grèce à faire à la Turquie des concessions inadmissibles, nuisibles aux intérêts nationaux et à reconnaître le partage de Chypre de juillet 1974.

M. Rallis ne compte pas soumettre le plan à l'approbation du Parlement, car ce dernier n'avait pas entériné la décision de quitter l'OTAN en 1974. M. Rallis dispose de toute façon d'une forte majorité à l'assemblée.

Cette décision améliorera le moral des forces de l'OTAN en Méditerranée, même si plusieurs divergences avec la Turquie n'ont pas encore été réglées.

À PEINE FORMÉ PAR ARNALDO FORLANI

Épreuve de vérité pour le gouvernement italien

d'après Reuter et AFP

M. Arnaldo Forlani, nouveau premier ministre italien, a préparé hier l'exposé politique qu'il doit prononcer mercredi au parlement et dont l'accueil décidera sans doute du maintien de son gouvernement.

En effet, le quarantième gouvernement et le quinzième président du Conseil d'Italie depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale se sont installés au pouvoir, mettant fin à une crise ouverte provoquée par l'effondrement du gouvernement de M. Francesco Cissiga, le 27 septembre.

M. Arnaldo Forlani, ancien ministre des Affaires étrangères et président du Parti démocrate-chrétien, formation dominante, annonçait samedi au président Sandro Pertini avoir réussi à former une coalition quadripartite comprenant également socialistes, sociaux-démocrates et républicains. Incidemment, les sociaux-démocrates sont le seul parti à n'avoir pas participé au précédent gouvernement. Les vingt sièges dont ils disposent à la Chambre des députés assurent en principe à M. Forlani, une majorité de 90 sièges.

Le nouveau cabinet compte, à part M. Forlani, vingt-six membres, treize démocrates-chrétiens, sept socialistes, trois sociaux-démocrates et trois républicains. M. Forlani a ainsi fait de la dernière crise l'une des plus courtes des annales ministérielles italiennes, en misant à la fois sur un renforcement des partis de centre gauche et sur une attitude plus ouverte du côté du Parti communiste.

Néanmoins, l'inconnue communiste subsiste. En effet, M. Enrico Berlinguer, qui avait mené une bataille sans répit contre le gouvernement de son cousin, M. Cossiga, maintient la position du PCI: soit participer au gouvernement, soit rester dans l'opposition. Mais une opposition qui pourrait être assortie de quelques nuances. Le Parti communiste, a-t-il dit, décidera de son style d'opposition selon les programmes et l'action du gouvernement.

La tâche la plus urgente du nouveau cabinet consiste à remettre en vigueur le décret économique dont le rejet avait provoqué la chute de l'administration Cossiga. Or, depuis le rejet du décret qui prévoyait une révision de la taxe à la valeur ajoutée et l'octroi de $8 milliards d'aide publique à l'industrie et à l'exportation, le taux d'inflation a dépassé 21 pour cent en Italie.

La plupart des journaux italiens demeuraient hier dans l'expectative à l'égard du gouvernement, non sans critiquer les intrigues des politiciens briguant des postes ministériels et le nombre de sous-secrétariats, environ 90, qui doivent être annoncés dès aujourd'hui.

RALLYE RALLYE RALLYE RALLYE
VENEZ PROFITER DE L'INVENTAIRE SUBARU LE PLUS COMPLET AU QUÉBEC
Les voitures les mieux adaptées pour le Québec !



RALLYE SUBARU
Pour l'achat, la location, le service, le choix, venez chez le seul dépositaire Subaru exclusif à Montréal.
Tous échanges acceptés.
RALLYE SUBARU
PASSEZ NOUS VOIR 129 Clément La Salle angle Lafleur 364-1230

SERVICE DE RÉNOVATION
MÉTROPOLITAIN

VOUS AIDERA
À RÉAMÉNAGER
VOTRE SALLE DE BAIN

Nos décorateurs vous montreront comment rajeunir ou réaménager et rendre votre salle de bain plus fonctionnelle.

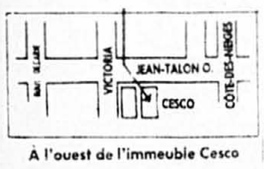
COCHEZ CE QUI VOUS INTÉRESSE
☐ Agrandissement ☐ Bibliothèque
☐ Grenier ☐ Bureau
☐ Lucarne ☐ Toit
☐ Sous-sol ☐ Cuisine
☐ Salle de jeu ☐ Travaux de menuiserie
☐ Salle de bain ☐ Autres travaux

NOTRE GARANTIE
Nos 22 ans d'expérience en rénovation et notre solvabilité financière sont vos meilleures garanties.

SERVICE DE RÉNOVATION
MÉTROPOLITAIN

4058 ouest, rue Jean-Talon

VENEZ VISITER
La plus grande salle de montre au Québec



À l'ouest de l'immeuble Cesco

Heures d'ouverture:
LUNDI, MARDI,
MERCREDI..... de 9h à 17h
JEUDI et VENDREDI..... de 9h à 20h
SAMEDI..... de 9h à 16h
DIMANCHE.....de 11h à 17h

CONSULTATION GRATUITE À DOMICILE 482-0600



Téléphoto PC

Mmes Ella Manuel, Agnes Sempler, Germaine Bellemare-Gaudreault et Sophie Steadman, en compagnie du gouverneur général et de Mme Schreyer. Mme Elisabeth Monk, de Montréal, n'apparaît pas sur la photo.

Cinq femmes décorées

■ OTTAWA (PC) — Cinq femmes ont reçu samedi des décorations pour avoir milité en faveur des droits de la femme.

Au cours d'une cérémonie à l'hôtel du gouvernement, le gouverneur général, en leur remettant leurs médailles, commémorait une décision historique du Conseil Privé de Londres suivant laquelle les femmes canadiennes sont des personnes en vertu de la loi.

Cette décision, rendue le 18 octobre 1929, connue sous le nom d'«affaire des personnes», rendait les Canadiennes éligibles au Sénat.

Les femmes décorées sont Mme Germaine Bellemare-Boudreault, de Nicolet, qui a participé à des mouvements humanitaires et sociaux en faveur de l'égalité de la femme en milieu rural;

Mme Ella Manuel, de Bonne Bay, Terre-Neuve, auteur de livres pour enfants et d'un mémoire à la commission royale sur la condition féminine à la fin des années '60;

Mme Sophie Steadman, d'Ottawa, qui a oeuvré avec modestie mais persistance pour améliorer la condition féminine;

Mme Elisabeth Monk, de Montréal, une des premières femmes admises au Barreau de Montréal en 1942; elle fut l'une des militantes en faveur du droit de vote des femmes, obtenu au Québec en 1940;

Mme Agnes Sempler, d'Inuvik, Territoires du N.-O., première femme de cette région à devenir juge de paix.

Mission mexicaine

■ OTTAWA — Une mission économique mexicaine dirigée par le ministre des Sociétés d'État et du Développement industriel, M. Andres de Oteisa, est attendue aujourd'hui au Canada pour une visite de quatre jours.

M. de Oteisa, accompagné d'une quinzaine d'hommes d'affaires et de hauts fonctionnaires mexicains, se rendra à Ottawa, Montréal et Toronto.

Au Québec, le ministre mexicain rencontrera le ministre québécois du Commerce, M. Yves Duhaime.

EN DEHORS



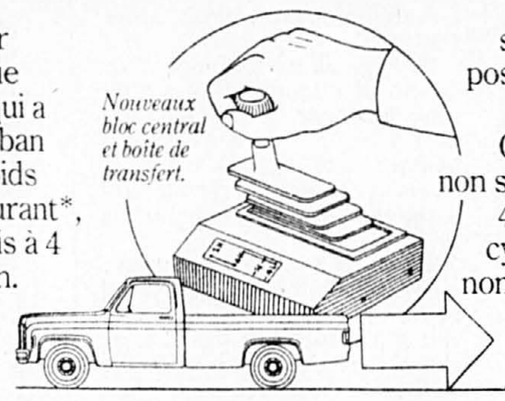
Le Jimmy 4 x 4 offre un agrément de conduite exceptionnel.

DES SENTIERS BATTUS.

Oubliez tout ce que vous savez sur les 4 roues motrices, car la technique d'avant-garde de General Motors, qui a produit les pickups, Jimmy et Suburban GMC de 1981 mieux profilés, de poids réduit et plus économiques en carburant*, a également créé un nouveau châssis à 4 roues motrices qui va faire sensation.

Le nouveau châssis GMC à 4 roues motrices des modèles de 1/2 et 3/4 de tonne offre une plus grande facilité de conduite, grâce à une nouvelle boîte de transfert en aluminium de poids léger, un levier monté au plancher avec indicateur de rapports éclairé et des moyeux avant à blocage automatique.

La boîte de transfert avec dispositif de synchronisation facilitant les passages permet d'engager les 4 roues motrices à une vitesse pouvant atteindre 20 milles à l'heure. Les moyeux avant à roues libres se bloquent automatiquement au passage en 4 roues motrices. Pour débloquer les moyeux, il suffit de s'arrêter, de placer le levier à la position voulue et de faire marche arrière d'une dizaine de pieds.


Nouveaux bloc central et boîte de transfert.
On fait marche arrière pour désenclencher les moyeux.

GMC offre d'autres nouveautés non seulement à propos du système 4 x 4 de 1981, ou des V8 et six-cylindres livrables, mais aussi de nombreuses améliorations comme les freins avant à disque résistant peu à l'avancement ou la protection étendue contre la corrosion.

Ce n'est pas seulement un nouveau modèle, c'est un véhicule de conception entièrement nouvelle.

Pour l'achat ou la location à long terme, communiquez sans tarder avec le concessionnaire GMC afin d'obtenir un véhicule 4 x 4 qui vous permettra de quitter les sentiers battus.



GMC
LES CAMIONS... C'EST NOTRE AFFAIRE.

Certains des équipements représentés ou mentionnés ici sont livrables en option, moyennant supplément.

**par comparaison avec les modèles de l'an dernier*

LA PROTECTION POUR PROPULSION *À compter de l'année de fabrication 1981, la protection ordinaire limitée de l'ensemble moteur de toutes les voitures et de tous les camions légers de GM sera prolongée de 12 mois ou de 20 000 kilomètres. Franchise de $100 par visite nécessitant réparation chez le concessionnaire. Demandez au concessionnaire de vous renseigner.*

G-381A F

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS



DALE CARNEGIE

HOMMES et FEMMES

DALE CARNEGIE
auteur du livre
"Comment se faire des amis"

- Sachez parler en public
- Ayez une conversation plus intéressante
- Améliorez vos relations humaines
- Communiquez efficacement
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis
- Augmentez votre revenu et méritez un meilleur emploi.

Assistez à une
PREMIÈRE SÉANCE GRATUITE
Le mercredi 22 octobre à 6h30 p.m.
Hôtel SHERATON-MONT-ROYAL
1455 PEEL (Métro Peel) MEZZANINE

Approuvé par le ministère de l'Éducation du Québec - Permis 749749
Cours déductible d'impôt
CULTURE PERSONNELLE
Présenté par E.J. Glowka & Ass. 285-1287



Donald McCleery

La police a eu recours à des clairvoyants pour retrouver Cross

VANCOUVER (CP) — La police a eu recours à des mystiques, des clairvoyants et autres énergumènes du genre pour tenter de retrouver l'endroit où les felquistes détenaient James Cross pendant la crise d'octobre de 1970.

C'est ce qu'a révélé Donald McCleery, ancien agent de la GRC dans une entrevue publiée samedi dans le «Vancouver Sun».

McCleery, aujourd'hui propriétaire d'une agence de sécurité, était à l'époque agent de liaison de la GRC auprès d'un groupe d'experts du ministère fédéral de la Défense installé au quartier général de la Sûreté du Québec. Ces experts étaient chargés de décoder les messages de James Cross, enlevé par le FLQ. Comme ils ne trouvaient rien, ils ont eu recours à toutes sortes de personnes-ressources.

Le personnage le plus curieux du groupe était une clairvoyante de Washington envoyée par le ministère des Affaires extérieures. Ce medium entrait, parcourait d'un doigt une carte de Montréal et tenait dans l'autre main, soit des pantouffles de Cross, soit une cravate ou un peigne lui ayant appartenu. Son doigt s'arrêtait sur un point et c'était là selon elle que le commissaire britannique se trouvait.

Le plus drôle dans cette affaire, dit McCleery, c'est que les agents devaient aller fouiller les endroits indiqués par le medium. C'est ainsi que lui a abouti, un jour, dans un entrepôt frigorifique du Vieux Montréal.

Un autre clairvoyant travaillait avec un pendule qu'il promenait au-dessus de la carte.

Pendant que ces être étranges tentaient de retrouver la cache des felquistes, d'autres, appartenant à l'escouade anti-émeute, lisaient les livres de «Winnie the Pooh». Une des lettres de Cross à sa femme était signée «The Pooh», un surnom que sa femme lui avait donné. La police croyait que Cross s'était servi de ces livres pour enfants pour transmettre une lettre codée aux autorités.

Plus d'une centaine de descentes ont eu lieu à cause de cette histoire du «Pooh» et de supposés codes déchiffrés. On a appris plus tard qu'aucune des lettres de Cross n'était codée pour la simple raison que le fonctionnaire britannique ne savait pas où il se trouvait.

SOLARISEZ-VOUS! avec le charme, la beauté des portes et fenêtres qui conservent l'énergie.



SOLARIS I Portes de patio



SOLARIS III Fenêtres coulissantes

- SOLARIS isole mieux.
- SOLARIS prévient les infiltrations d'air.
- SOLARIS vous assure une vue claire.
- SOLARIS élimine les corvées de changement et facilité l'entretien.
- SOLARIS réduit les surfaces à laver de 50%.

AUSSI DISPONIBLE... CONTRE-PORTES, CONTRE-FENÊTRES

VITRERIE St-Michel INC. depuis 15 ans
13525 est, rue SHERBROOKE • MONTREAL • 354-2022

Cette semaine à Place Bonaventure

GALERIE DES BOUTIQUES

SEMAINE LIBANAISE. A l'occasion de la semaine du Liban, joignez-vous à nous pour vous familiariser avec son artisanat, sa musique, ses mets orientaux et ses arts. Niveau Métro et le Viaduc du 22 au 25 octobre. C'est GRATUIT.

Procurez-vous vos billets maintenant pour le «Gala-Mode» 13e anniversaire de Place Bonaventure, le 30 octobre à la salle de bal de l'hôtel Bonaventure. Défilé de mode, dance-disco, rafraîchissements, prix de présence et surprises. Pour renseignements et réservation (514) 395-2254/395-2240.

HALL D'EXPOSITION

ITALEXPORAMA. Exposition de produits italiens fabriqués ou vendus au Québec par des commerçants de souche italienne. 30 oct. - 2 nov. Ouvert au public.

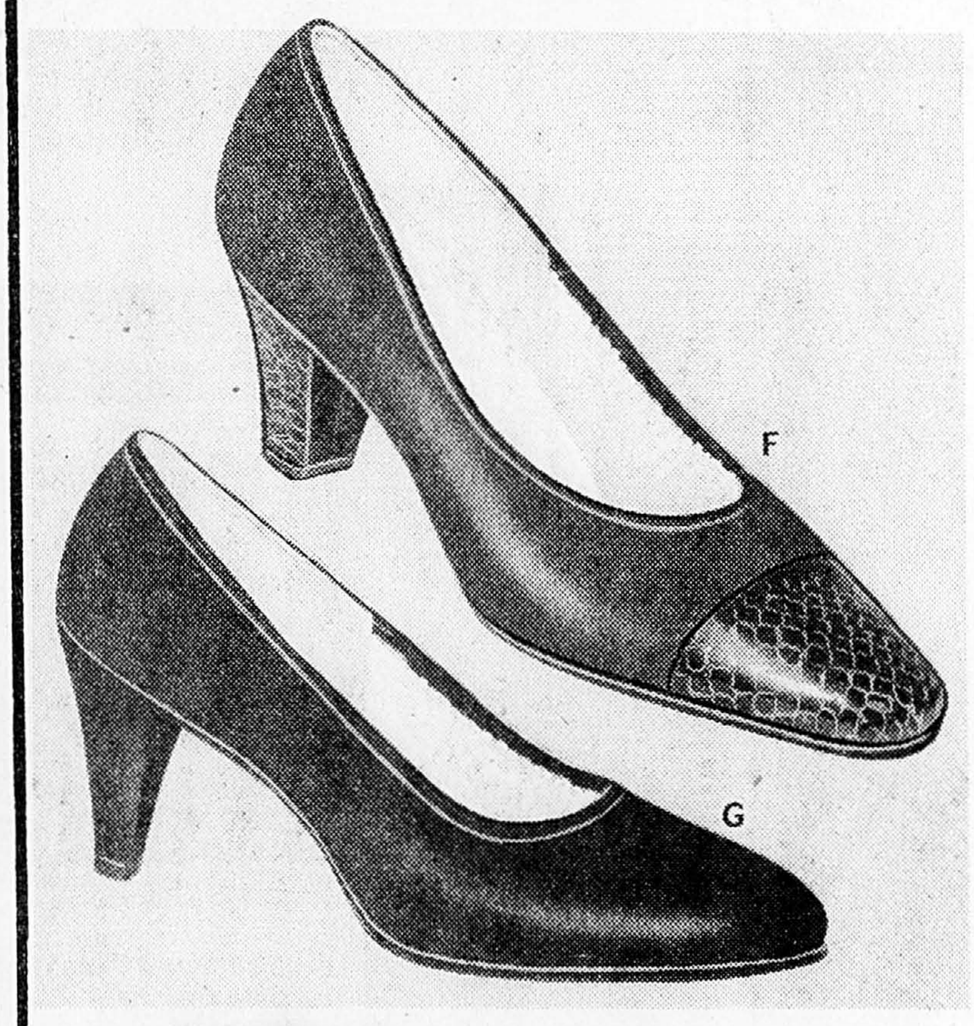
CENTRE de COMMERCE en GROS

Visitez la «Maison-témoin» sur la Plaza ouest de Place Bonaventure. Profitez des idées d'un décorateur professionnel pour embellir des petites pièces... meubles, tentures, couvre-planchers, éclairage, accessoires pour la maison et agencement de couleurs. Mardi à dimanche de 11 hres à 19 hres.

Place Bonaventure

Simpsons MD





Bottillons et souliers d'hiver

Dorlotez vos pieds cet hiver en les gardant bien au chaud et au sec avec ces chaussures chaudement doublées. Choix de 7 modèles, du sport à l'élégant, pour mieux répondre à vos exigences!

	Prix Simpsons
A. **«Snowblizzard» de «Kaufman».** Bottes en suède. Glissière latérale, talon bas, doublure acrylique. Env. 12½'' de haut. Noir ou brun. Pointures (avec ½): 6 à 10. Grandes largeurs.	56.98
B. **Bottes «Clarks» en suède, talon bas,** glissière latérale, doublure en laine d'agneau véritable. Env. 9½'' de haut. Noir ou brun. Pointures (avec ½): 5½ à 10.	105.00
C. **Bottillons en cuir.** Laçage 6 oeillets. Semelle en crêpe. Tan. Pointures (avec ½): 6 à 10. Modèle 1076.	46.00
D. **Bottes «Contoura» en cuir.** Talon bas, glissière latérale, soufflet latéral pour mollet fort; doublure acrylique. Env. 12½'' de haut. Noir ou brun. Pointures (avec ½): 6 à 9½. Modèle 5011.	90.00
E. **«Snowbank» de «Kaufman».** Bottes coupe ample en cuir; talon bas, glissière latérale, doublure acrylique. Noir ou brun. Pointures (avec ½): 6 à 10.	59.98
F. **Souliers «Wallace» à doublure peluche acrylique,** talon moyen. Empeigne suède, pointe et talon simili-lézard. Noir, centre-ville seulement; bourgogne aux 5 magasins. Pointures (avec ½): 7½ à 8½, largeur AA; 6 à 9½, largeur B. Modèle 6201.	50.00
G. **Escarpin «Wallace» à talon moyen,** doublure peluche acrylique. Modèle aspect suède. Noir, centre-ville seulement; brun aux 5 magasins. Pointures identiques à l'article F ci-dessus. Modèle 6199.	50.00

Rayon 276, au deuxième, centre-ville
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno (sauf indication contraire)

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



½ prix
Perçage des oreilles «First Lady»
Maintenant jusqu'au 1er novembre

Profitez de ce rabais pour vous faire percer les oreilles une première ou une deuxième fois! Les techniciennes spécialisées de «First Lady» vous perceront les oreilles rapidement et sans douleur. Les hommes sont aussi les bienvenus. Aucun rendez-vous nécessaire.
Coeur plaqué or ou boutons en forme d'étoile.

Prix ord. Simpsons 12.99 **6.49**

Heures d'affaires
Centre-ville:
Lundi, mardi, mercredi; de 11h à 3h de l'après-midi.
Jeudi et vendredi, de 11h à 9h du soir
Samedi, de 9h à 5h de l'après-midi
Fairview, Anjou, Laval:
Jeudi et vendredi; de 5h à 9h du soir
Samedi de 9h à 5h de l'après-midi
St-Bruno
Samedi, de 9h à 5h de l'après-midi

Rayon 250, au rez-de-chaussée, centre-ville
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

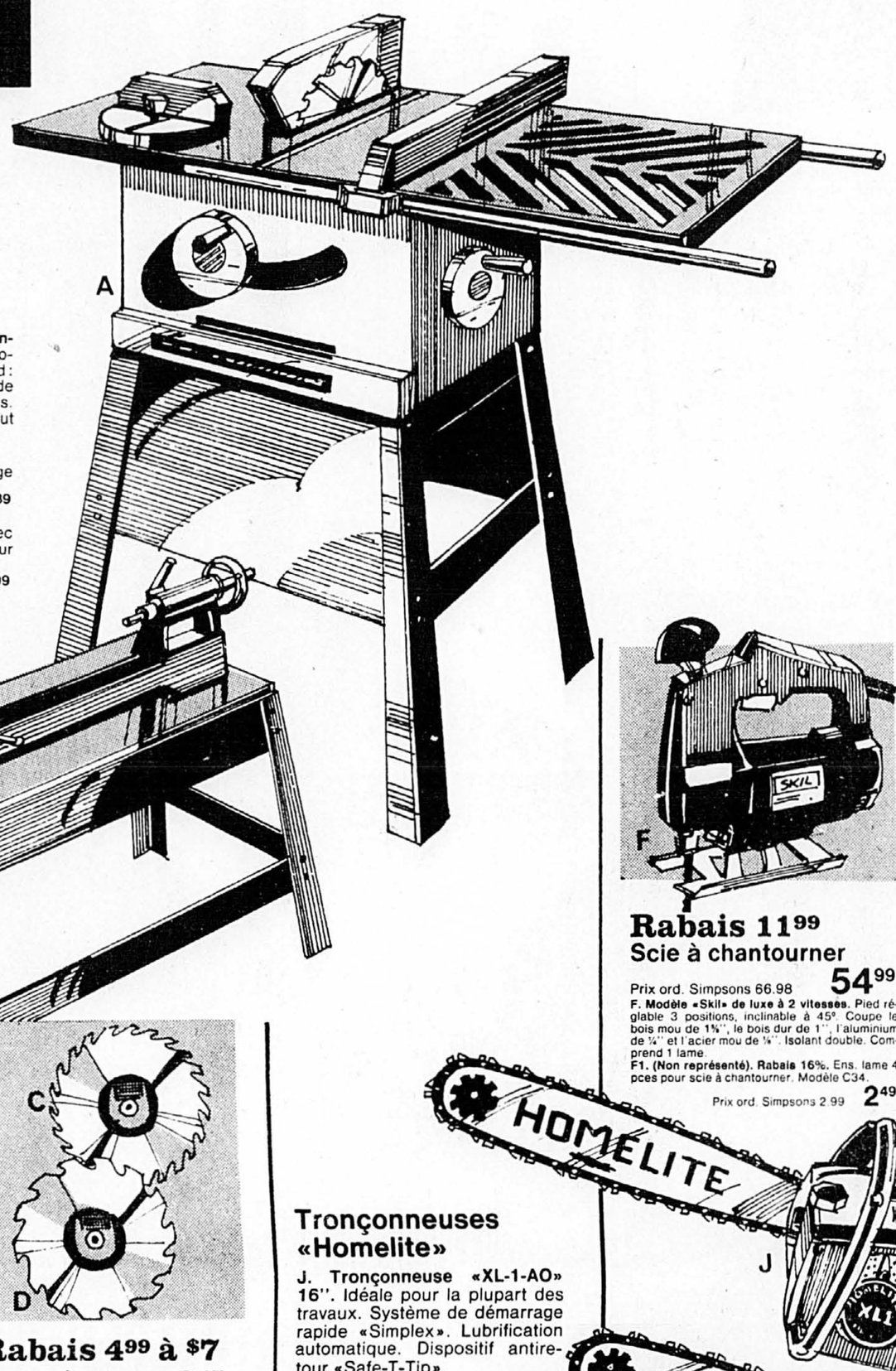


Jours Simpsons au Canada
Maintenant en plein essor jusqu'au samedi 1er novembre
Consultez la circulaire de 40 pages couleurs «Jours Simpsons au Canada» pour de merveilleux rabais et de bons achats pour vous, votre famille et votre foyer. Si vous n'avez pas votre exemplaire venez en chercher un au magasin Simpsons le plus près de vous. Composez 842-7221 jour et nuit.

Simpsons MD

Faites-le vous-même...

avec Simpsons, vous bricolerez mieux !



Scie «Rockwell» 9'' avec base

Prix Simpsons **449.99**

A. Scie circulaire 9'' avec arbre inclinable, munie d'un puissant moteur 1 c.v. Base incluse. Comprend: protecteur, courroie et poulie, guide de refente, jauge à onglets et ens. interrupteur... tout ce qu'il vous faut pour des travaux bien faits!

(Non représentées):

A1. Rabais $2 — Lame tout usage 9'' en acier No CK379.
Prix ord. Simpsons 9.89 **7.89**

A2. Rabais $13 — Lame 10'', avec 60 dents à pointes au carbure. Pour scie circulaire 10''.
Prix ord. Simpsons 72.99 **59.99**

Ens. tour à bois complet

Prix Simpsons **309.99**

B. Comprend: tour, moteur, base et ens. interrupteur. Poulie 4 étapes, moteur ½ c.v. développant 1725 tr/mn. Base en acier.

(Non représentés):

B1. Ens. outils 5 pces pour tourner le bois.
Prix Simpsons **46.99**

B2. Ens. outils 3 pces pour tourner le bois.
Prix Simpsons **24.99**

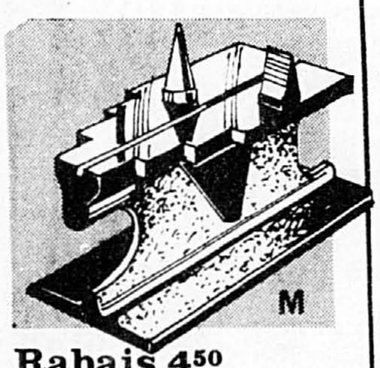
Rabais 4.99 à $7

Lames à rainurer 6½''

Cadran pour régler largeur des rainures de 3/16'' à 13/16'' sans enlever la lame de la scie. S'adapte aux scies 9'', 10'' et 12'' avec arbre 5/8''.

C. Rabais 4.99. Lame à rainurer en acier. 24 dents en acier. Modèle 371.
Prix ord. Simpsons 32.98 **27.99**

D. Rabais $7. Lame à rainurer avec pointes au carbure. 12 dents à pointes au carbure. Restent affûtées plus longtemps. Modèle 372.
Prix ord. Simpsons 46.99 **39.99**

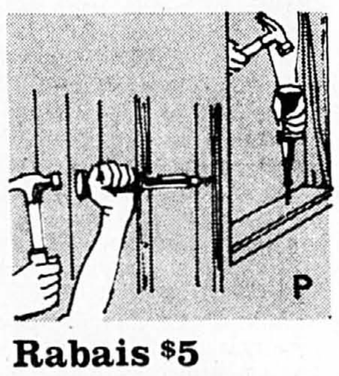


Rabais 4.50

Enclume «Pop»

Prix ord. Simpsons 44.49 **39.99**

M. Enclume indispensable pour ceux qui veulent travailler le métal, les montures en laiton etc. Comprend un ciseau et un poinçon en acier trempé.



Rabais $5

«Power Hammer»

Prix ord. Simpsons 39.99 **34.99**

P. Merveilleux accessoire que vous utilisez avec le marteau pour enfoncer clous et chevilles dans le béton ou l'acier.



Rabais 25%

Papier peint

N. Vaste sélection comprenant «C.I.L.», «Sunworthy» et «International», tous disponibles sur commande spéciale seulement! Veuillez allouer 10 jours pour la livraison.

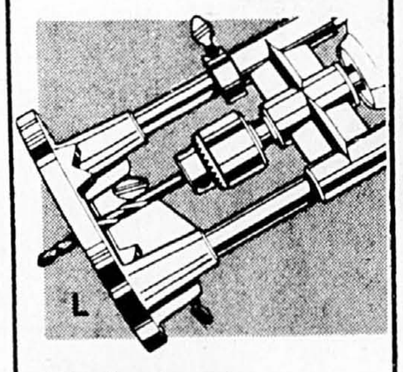
Pour achat en personne seulement



Guide de coupe «Strate Cut»

Prix Simpsons **29.98**

Q. Ce guide de coupe vous permet de couper en ligne droite jusqu'à 8'6'' de long. 2 sections en aluminium 51'', raccord avec vis, 2 pinces C, coussinet pour pince à 3½'' de largeur.

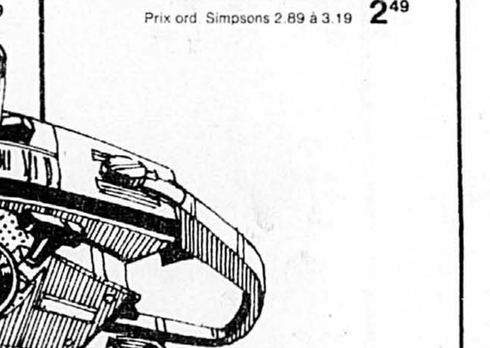


Rabais 2.99

«Bore-a-line»

Prix ord. Simpsons 24.98 **21.99**

L. L'accessoire idéal s'utilisant avec une perçeuse portative, pour des travaux d'une grande précision. Perce à angles, dans les coins et autour des pièces de bois.



Tronçonneuses «Homelite»

J. Tronçonneuse «XL-1-AO» 16''. Idéale pour la plupart des travaux. Système de démarrage rapide «Simplex». Lubrification automatique. Dispositif antiretour «Safe-T-Tip».
Prix Simpsons **209.99**

K. Tronçonneuse «VI-Super 2-SL» 14''. Dispositif «Twin-Trigger» à détente jumelée. Graisse-chaîne automatique, guide-chaîne avec pignon. Carburateur à positions multiples. Arrêt de sûreté.
Prix Simpsons **189.99**

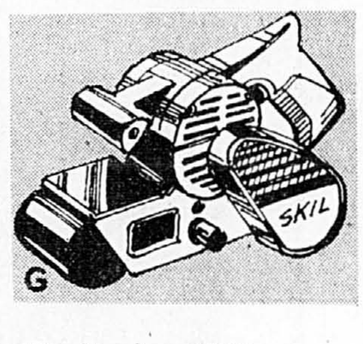
Rabais 11.99

Scie à chantourner

Prix ord. Simpsons 66.98 **54.99**

F. Modèle «Skil» de luxe à 2 vitesses. Pied réglable 3 positions, inclinable à 45°. Coupe le bois mou de 1¾'', le bois dur de 1'', l'aluminium de ¼'' et l'acier mou de ⅛''. Isolant double. Comprend 1 lame.

F1. (Non représenté). Rabais 16%. Ens. lame 4 pces pour scie à chantourner. Modèle C34.
Prix ord. Simpsons 2.99 **2.49**



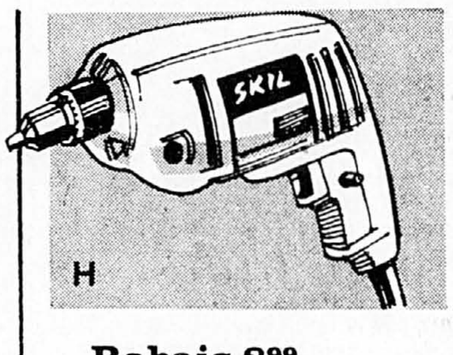
Rabais 49.99

Ponçeuse à courroie

Prix ord. Simpsons 169.98 **119.99**

C. Modèle à courroie 3'' de «Skil», léger et économique. Idéal pour la plupart des ateliers! Moteur 5 amp. avec coupe-circuit. Comprend courroie 3'' x 21''. Modèle 594C.

G1. (Non reeprésentée). Rabais 13% à 21%. Courroie 3'' x 21''. Fin, moyen, gros grain.
Prix ord. Simpsons 2.89 à 3.19 **2.49**



Rabais 8.99

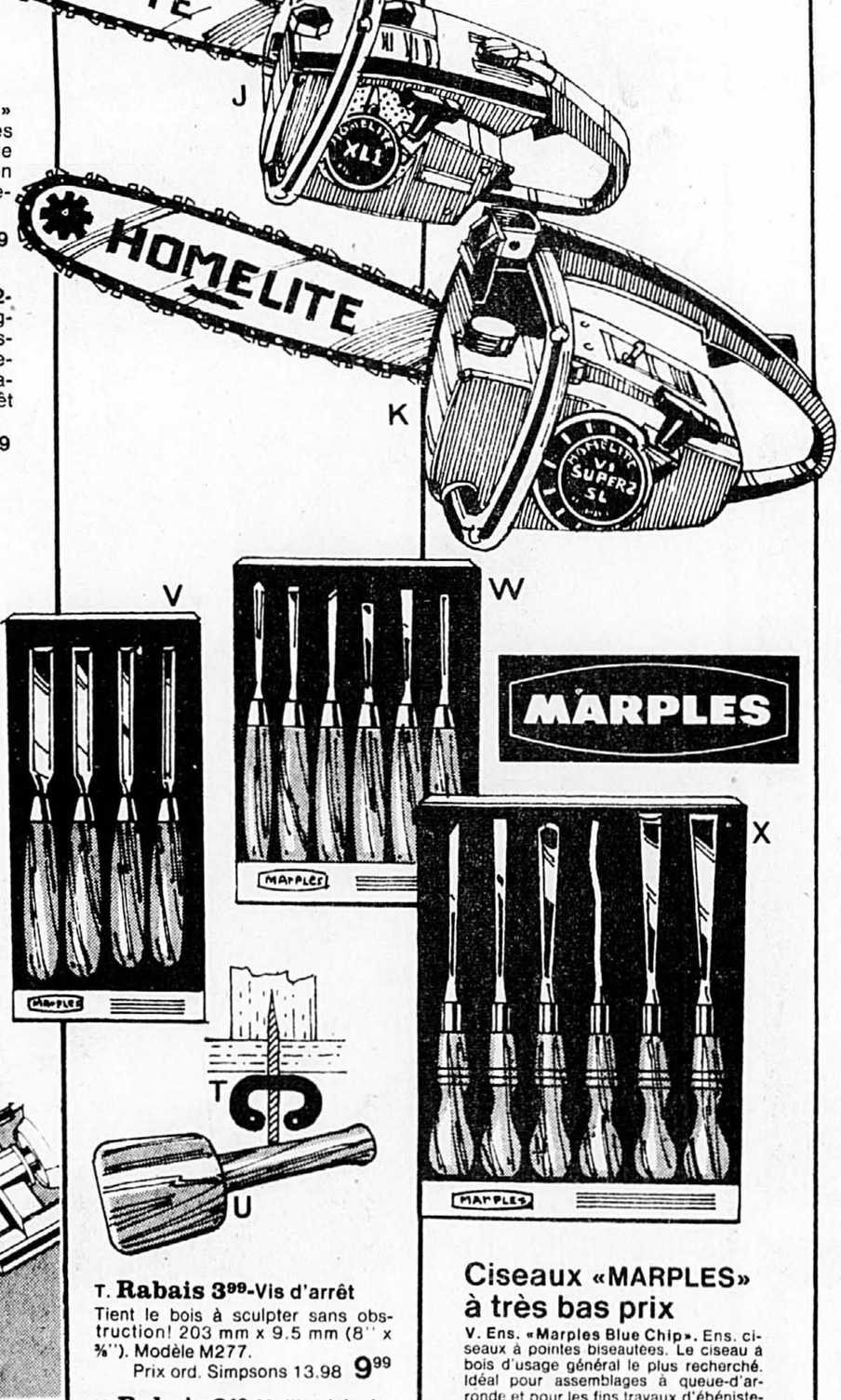
Perçeuse ¼''

Prix ord. Simpsons 38.98 **29.99**

H. Perçeuse ¼'' Skill à vitesse unique, interrupteur se bloquant pour opération continue. Isolant double, 2100 tr/mn; clef à mandrin incluse. Modèle 503C.

(Non représentée)

H1. Rabais 12.99 — Perçeuse ⅜''. Modèle 541C.
Prix ord. Simpsons 72.98 **59.99**



Rabais 3.99-Vis d'arrêt

T. Tient le bois à sculpter sans obstruction! 203 mm x 9.5 mm (8'' x ⅜''). Modèle M277.
Prix ord. Simpsons 13.98 **9.99**

Rabais 3.49-Maillet à bois

U. Maillet bien équilibré avec tête en hêtre et manche en bois dur. Poids: 0.4 kg (1 lb). Diamètre de la tête 102 mm (4''). Modèle M204.
Prix ord. Simpsons 16.98 **13.49**

Ciseaux «MARPLES» à très bas prix

V. Ens. «Marples Blue Chip». Ens. ciseaux à pointes biseautées. Le ciseau à bois d'usage général le plus recherché. Idéal pour assemblages à queue-d'arronde et pour les fins travaux d'ébénisterie. Comprend ciseaux ¼'', ½'', ¾, 1''. Modèle M444.
Prix Simpsons **27.99**

W. Rabais 4.99 Ens. de 6 petits outils pour sculpter le bois — 165 mm (6½''). Idéal pour le débutant. Ciseau carré, ciseau carré courbé, biseau, gouge droite, gouge courbée, outil en «V» courbé. Modèle M153.
Prix ord. Simpsons 44.98 **39.99**

X. Rabais 9.99. Ens. de 6 outils moyens pour sculpter le bois. 203 mm (8''). Un outil plus court pour exercer une plus grande pression de la main. Comprend: biseau, foret à cuiller, gouge courbée, 2 gouges droites, outil en V.
Prix ord. Simpsons 74.98 **64.99**

Venez chez Simpsons! Démonstrations

«Faites-le vous-même» Outils d'établi «Rockwell»

Centre-ville seulement. Les 20, 21 et 22 octobre, de 11h à 2h 30 de l'après-midi. Un représentant «Rockwell» vous montrera le fonctionnement du tour à bois et de la scie motorisée avec arbre inclinable.

«Record Tool»

Centre-ville seulement. Les 23 et 24 octobre, de 11h à 2h de l'après-midi; de 6h à 8h du soir et le 25 octobre de 11h à 3h de l'après-midi. Georges Vincelli exécutera des sculptures sur bois utilisant une variété d'outils à bois.

«Homelite»

Centre-ville: Le 21 octobre de 10h à 2h de l'après-midi.

Anjou: le 23 octobre de 2h à 4h 30 de l'après-midi et de 6h à 8h du soir.

Offre spéciale de «Homelite».. Apportez votre chaîne et nous vous l'affûteront gratuitement. Toutes les chaînes doivent être enlevées de la tronçonneuse.

Enclume «Pop»

Centre-ville: Les 23 et 24 octobre, de 11h à 2h de l'après-midi.

Anjou: Le 25 octobre, de 10h à 3h de l'après-midi

Apprenez comment travailler le métal sur une enclume «Pop»!

Ventilateurs de plafond

Centre-ville: Les 20 et 21 octobre, de 11h à 3h de l'après-midi

Anjou: le 24 octobre, de 5h 30 à 9h du soir

St-Bruno: le 25 octobre, de 10h à 3h de l'après-midi

Venez voir nos ventilateurs de plafond. On vous démontrera comment garder l'air frais en été et chaud en hiver tout en réduisant les coûts de chauffage et de climatisation!

«Peerless»

Centre-ville: Les 20, 21 et 22 octobre, de 11h à 2h de l'après-midi

Anjou: Les 23, 24 octobre de 5h à 9h du soir; le 25 octobre de 10h à 3h de l'après-midi

Un représentant «Peerless» vous expliquera tous les avantages des robinets «Peerless» et comment les installer et les changer!

«Gaudreault»

Centre-ville: Les 23 et 24 octobre de 11h à 4h de l'après-midi

Anjou: Le 25 octobre de 10h à 2h de l'après-midi

M. André Gaudreault vous montrera comment utiliser le décapant à peinture et vernis «Gaudreault»... pour remettre vos meubles à neuf et donner nouvelle vie à vos antiquités!

COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT...

(sauf indication contraire)

POUR VOS ARTICLES DE QUINCAILLERIE !

Rayon 690, au sous-sol, centre-ville. Aussi à **Fairview, Anjou,** Laval et St-Bruno